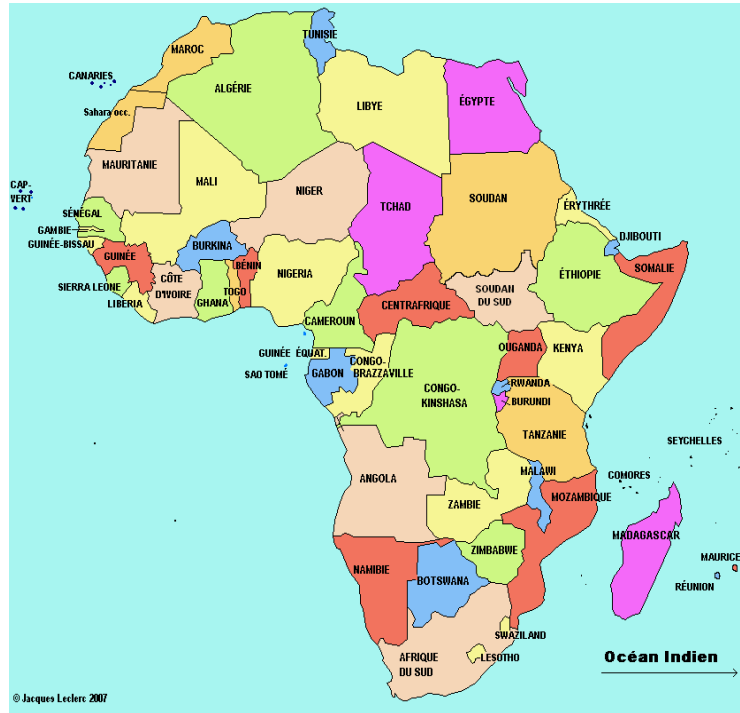


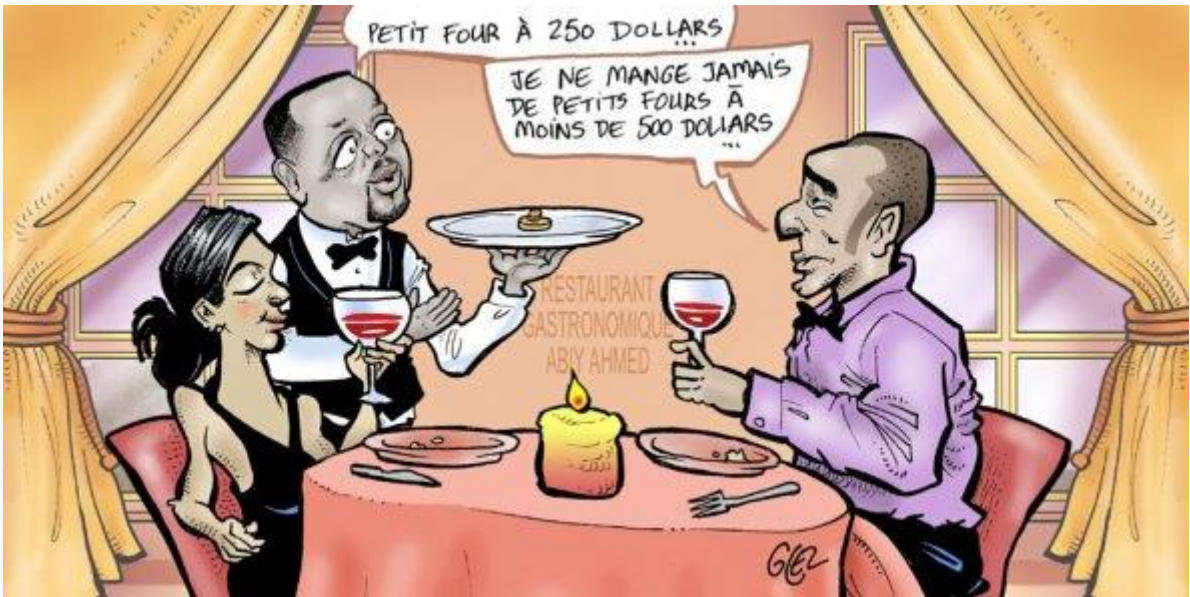
BULLETIN DE L'UNION AFRICAINE (UA)



Ce bulletin traite des questions africaines de paix et de sécurité à travers :

- Trois textes de réflexion ;
- Une revue de presse (défense) internationale ;
- Une présentation des missions en cours en Afrique.

(10 juin 2019)



En mai dernier, le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed réunissait des mécènes au profit d'un de ses projets urbains : un dîner à 173 000 dollars (soit 157 000 euros) pour la valorisation de sa capitale...

Ce Bulletin est le premier document publié par mon association « Stratégies africaines », créée le 14 avril 2019. J'ai fermé ma société le Centre de Stratégie du Bassin d'Arcachon (CSBA - Observatoire de la Corne de l'Afrique) pour adapter mes réflexions à un cadre de travail plus souple, plus proche de mes sujets d'intérêt actuels.

Faites-moi part de vos remarques quant au contenu de ce document, de la diversité des sujets, de ce qui peut être amélioré.

Diffusez-le !

Patrick Ferras

1 TEXTES DE REFLEXION

La Zone de libre-échange continentale (ZLEC) de l'Union africaine, 8 défis à relever - 18 avril 2019 Par Pierre Jacquemot (IRIS)

C'est au volontarisme de Paul Kagamé, le président du Rwanda qui fut en 2018 le président de l'Union africaine, que l'on doit la mise en orbite de la Zone de libre-échange continental (ZLEC), embryon d'un marché unique à l'échelle du continent africain. L'objectif est d'établir un marché intégré de plus de 1,2 milliard d'habitants, pour les biens et les services et incluant la libre circulation des personnes et des capitaux. Adopté par 44 chefs d'État à Kigali, le 21 mars 2018, l'entrée en vigueur effective de l'accord était conditionnée par sa ratification par au minimum 22 États. Avec la Gambie, au début avril 2019, ce fut fait : 22 Parlements nationaux l'ont désormais ratifié. Cet accord est l'aboutissement d'une longue histoire, née avec le panafricanisme des indépendances, le rêve de Kwame Nkrumah d'une « Union des États africains ». Si elle est effectivement mise en place, la ZLEC sera la plus grande du monde. Par périodes successives, cette initiative pourrait se transformer en un accord contraignant et fonctionnel.

Défi 1. Inclure le Nigeria

On retrouve dans la ZLEC des économies qui, par leur taille et leur potentiel, peuvent dynamiser l'intégration économique, avec au Nord, le Maroc et l'Égypte, à l'Est, le Kenya, et au Sud, l'Afrique du Sud. Seul manque au tableau le Nigeria, premier PIB d'Afrique. Ce pays a suspendu sa signature. Cette attitude s'explique par le défi que pose la ZLEC vis-à-vis de l'agenda économique national qui repose sur la substitution des importations et la protection des industries nigérianes. L'économie politique des réformes commerciales au Nigeria est complexe, car son marché intérieur est vaste et fortement protégé, elle exporte peu en Afrique (seulement 9 % de ses produits). Toutefois, le pays, qui compte 186 millions d'habitants, ne pourra rester longtemps à l'écart. Pour des raisons de diversification et de politique extérieure (le pays espère un jour devenir membre permanent du Conseil de sécurité), le Nigeria devrait s'inscrire tôt ou tard dans la ZLEC.

Défi 2. Synchroniser les Communautés existantes

La ZLEC se fonde sur une démarche de construction par blocs. Elle vise à capitaliser les acquis existants en matière de libéralisation et d'intégration régionales et à les consolider afin, à terme, d'arriver à un niveau égal sinon supérieur à l'échelle du continent. Un espoir qui s'inscrit dans le long terme et qui passe nécessairement par la consolidation puis par la synchronisation des socles régionaux existants.

On en compte aujourd'hui 14 censés représenter autant d'espaces de libre circulation des personnes, des biens et des services. Certains États sont membres de plusieurs organisations à la fois. Elles forment « le bol de spaghettis » au sein duquel le commerce reste encore marginal, de l'ordre de 16 % en moyenne, avec une mauvaise note pour la

CEEAC au centre de l'Afrique et une meilleure pour la CAE à l'Est. Cela signifie qu'il ne suffit pas de lever formellement les barrières douanières pour échanger.

Défi 3. Lever les « pratiques anormales »

L'idée de base qui sous-tend ce type de projet est qu'un marché régional au sein duquel la circulation des marchandises est libre et protégée vis-à-vis de l'extérieur par un tarif unifié est bénéfique pour tous. Sous réserve, cependant, de créer, au sein de l'espace concerné, les conditions de concurrence, d'économies d'échelle et de trafic nécessaires au développement des échanges. Les obstacles non tarifaires internes restent, en effet, nombreux et bien enracinés : contingentements imprévus, refus des conditions préférentielles, mauvaises conditions d'acheminement et de stockage... L'équivalent tarifaire de ces obstacles est évalué en moyenne à 40 %, un taux beaucoup plus élevé que les tarifs appliqués par la plupart des pays du monde. La ZLEC ne permettra pas de supprimer *ipso facto* toutes ces entraves, et pas davantage ce que les économistes appellent pudiquement les « pratiques anormales » : rançonnements aux frontières, « tracasseries routières », contrôles abusifs, etc.

Il faut au moins 30 jours de dédouanement des marchandises en Afrique de l'Ouest, alors qu'en Europe cette démarche administrative ne dépasse pas 10 jours. D'autres mesures s'imposent pour réduire les délais opérationnels et bureaucratiques, lever les barrages routiers et alléger les distorsions introduites par des réglementations archaïques.

Défi 4. Jouer sur les spécialisations régionales

La taille des marchés dans les ensembles territoriaux encore modestes n'a pas permis d'obtenir des économies d'échelle raisonnablement significatives. En outre, des structures économiques proches, aux activités parfois similaires, n'ont que peu de biens complémentaires à échanger. Pour échanger, il faut des complémentarités : la Côte d'Ivoire ne vend pas son cacao au Mali qui ne lui vend pas son or ; ni le Kenya ses fleurs coupées à l'Éthiopie qui en produit aussi. Le cas de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) est typique d'une absence de complémentarité. L'appartenance commune pour six membres à la zone franc, c'est-à-dire à une monnaie unique, le franc CFA, supposée faciliter les échanges communautaires, n'a guère d'influence, puisque le taux d'intégration régionale, qui mesure la part du commerce entre les pays membres, demeure inférieur à 10 %.

Pour autant, on peut considérer que le potentiel de croissance des échanges régionaux est élevé. L'exploitation de synergies peut s'illustrer en termes géographiques, au vu par exemple de la complémentarité naturelle entre pays côtiers et pays enclavés, en particulier en produits alimentaires. La densification potentielle des échanges est liée au niveau et au rythme de croissance de la consommation urbaine. Elle augmente à un rythme soutenu tiré à 60 % par l'augmentation de la population et le reste par la demande de biens et services des classes moyennes en croissance exponentielle. L'intérêt de répondre aux besoins spécifiques des consommateurs régionaux est manifeste non seulement pour l'alimentation, mais aussi dans plusieurs secteurs,

comme l'industrie pharmaceutique et cosmétique, le textile, les matériaux de construction et les services financiers.

Défi 5. Lever les incohérences internes

L'objectif déclaré est de libéraliser 90 % des produits commercialisés dans le cadre de la ZLEC. Cela représente une part du commerce bien inférieure à la norme acceptée dans les accords régionaux. En effet, conformément à l'article 24 de l'OMC régissant les accords de libre-échange entre membres, ceux-ci devraient inclure « pratiquement tous les échanges ». Les accords euroméditerranéens entre l'UE et le Maroc, l'Égypte, etc., visent à libéraliser « tous » les échanges de produits manufacturés, tout en prévoyant des exceptions dans le secteur de l'agriculture. Par exemple, dans le cadre de l'ALE UE-Maroc, 100 % des produits manufacturés entrent dans l'UE en franchise de droits, tandis que 80 % des exportations agricoles le font.

Autoriser la protection sur 10 % des produits peut, en pratique, annuler une grande partie des avantages de l'accord en sélectionnant de manière stratégique des produits qui conserveront la protection. Pour jouer l'intégration régionale, il serait nécessaire que les produits devant être libéralisés à un stade précoce incluent ceux qui peuvent fournir une échelle significative de diversification en Afrique, notamment les produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre, et les produits agricoles dans lesquels les pays peuvent développer un avantage comparatif.

Certains analystes mettent en garde contre les risques qu'un accord tel que celui de la ZLEC pourrait avoir sur les pays les plus faibles et les populations fragiles. Le coût de l'intégration à une union douanière au sein d'une telle organisation à géométrie variable sera élevé pour des pays handicapés par leur enclavement et la modeste diversification de leurs activités. Pour eux, sans mécanisme de compensation et de péréquation, l'argument des bénéfices du libre-échange n'apparaît guère convaincant. Mettre sur un même marché le Maroc, dont 75 % de ses exportations sont composées de plus de 80 lignes de produits, et le Tchad, pour qui le seul pétrole totalise plus de ce même taux (82 %) se révèle être un rapport inégal.

Défi 6. Adopter des règles d'origine efficaces

Définir et attribuer l'origine des marchandises constituera un défi particulier pour la ZLEC en raison du nombre de pays impliqués dans l'accord. Les règles d'origine sont les critères permettant de déterminer le pays d'origine d'un produit. Elles sont importantes du fait que les droits et restrictions applicables dépendent dans bien des cas de la provenance des produits importés. Des règles mal conçues peuvent, dans une large mesure, annuler les avantages d'un accord commercial. Si elles sont restrictives, elles peuvent empêcher non seulement les importations d'intrants intermédiaires en provenance de pays tiers, risquant ainsi de compromettre la spécialisation et la compétitivité. Pour ces raisons, une règle simple, telle que 50 % de la valeur ajoutée devrait être originaire d'Afrique, sera probablement retenue. Des critères plus complexes, tels que les exigences de valeur ajoutée spécifiques à un produit, celles liées

à la reclassification, ou celles attribuant l'origine au processus de production, doivent être utilisées avec parcimonie ou totalement évitées.

Défi 7. Lever les incohérences externes

Sur le plan externe, les gouvernements africains vont en toute probabilité continuer de s'engager avec l'OMC et les traités bilatéraux. Avec la multiplication des régimes commerciaux (Accords de partenariat économique avec l'Union européenne, régime « tout sauf les armes », SPG...), le paysage des relations entre l'Afrique et l'extérieur s'est incroyablement complexifié au regard de ce qu'il était il y a vingt ans. Ces divers accords sont susceptibles de restreindre fortement leur capacité à exécuter l'agenda de la ZLEC propre au continent. En vertu de la clause de la nation la plus favorisée suivant laquelle les pays africains doivent s'accorder le même niveau de libéralisation et de déréglementation qu'ils offrent aux pays non africains, le niveau de libéralisation des tarifs sera au moins un accès en franchise et sans contingent à 80 % accordé à l'Union européenne dans le cadre des négociations des APE.

Il faut surtout considérer que le principal défi n'est pas en soi le libre-échange dans la relation avec l'extérieur, mais plutôt la capacité des pays concernés à construire une politique d'intégration régionale viable et dynamique, dans un monde de plus en plus libéralisé. La question n'est pas idéologique. Elle est politique et pratique. Elle est de savoir comment s'attaquer aux surcoûts des échanges en Afrique afin de permettre aux producteurs de se connecter plus étroitement aux marchés régionaux avec des effets positifs importants sur la transformation et le commerce intra-africain.

Défi 8. Lever les défis logistiques

L'indice de performance logistique (LPI) de la Banque mondiale qui repose sur des enquêtes auprès des opérateurs pour évaluer l'efficacité et la rapidité des procédures douanières et de l'infrastructure logistique accorde à l'Afrique subsaharienne le score le plus bas parmi les régions en développement, à plus de 2 écarts types par rapport à l'Asie de l'Est et le Pacifique.

La croissance économique engagée en Afrique au début des années 2000 n'a pas été suffisamment bien gérée pour résorber le retard en matière d'infrastructures. Plusieurs études ont montré que les contraintes d'infrastructure en Afrique sont importantes pour expliquer les faibles niveaux de commerce. Les routes goudronnées en particulier sont rares par rapport à la taille du continent. Dans les pays africains à faible revenu, on compte 318 mètres de routes revêtues pour 1 000 habitants, contre 1 000 mètres en moyenne dans les pays en développement et 15 000 mètres dans une économie avancée comme la France.

L'Afrique ne compte que 84 000 kilomètres de voies ferrées sur une surface de près de 30 millions de kilomètres carrés. En revanche, la Chine compte 67 092 km de voies ferrées sur respectivement 9,3 millions de kilomètres carrés. La plupart des ports africains souffrent d'une infrastructure médiocre, d'une capacité et d'une connectivité insuffisantes entre les routes et les voies ferrées reliant les ports. Le transport de

marchandises entre Douala et N'Djamena coûte six fois plus cher qu'entre Shanghai et Douala et demande trois fois plus de temps. Les défis du transport terrestre et maritime sont d'autant plus grands pour les 15 pays africains enclavés. Certains de ces pays comptent parmi les plus pauvres du monde. Ils représentaient 24 % de la population africaine. Quant au transport aérien, il demeure coûteux et peu fréquent en raison du faible trafic passagers, de la libéralisation limitée de l'espace aérien, des taxes élevées sur les passagers et les aéroports, des problèmes de sécurité et de l'insuffisance des infrastructures aéroportuaires et d'assistance technique.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent le point positif, car elles nécessitent une infrastructure et des équipements relativement bon marché et ne nécessitent pas une maintenance aussi lourde de la part des autorités publiques.

Il est à espérer que d'autres idées seront incluses dans les futures négociations, en introduisant une dimension politique dans l'accord de la ZLEC. L'Union africaine y verrait une occasion pour diffuser certaines normes : respect de la propriété intellectuelle, transparence des marchés publics, modernisation des contrôles douaniers, respect des directives de l'Organisation mondiale du travail en matière de travail décent, consultation systématique de la société civile.

La Chine cherche un second souffle pour ses « routes de la soie » en Afrique (Sébastien Le Belzic - Le Monde Afrique - 18 avril 2019)

Après le rouleau compresseur des dix dernières années qui ont vu le commerce bilatéral augmenter de 226 % entre la Chine et l'Afrique, les projets d'infrastructures se multiplier et la dette africaine gonfler, le Conseil d'État chinois a mis en place des règles pour encadrer les investissements à l'étranger et limiter les risques de défaut de paiement.

Un signe de sagesse après des années d'emballlement qui ont vu par exemple l'assureur crédit Sinosure amortir des pertes d'un milliard de dollars (888,7 millions d'euros) pour les entreprises chinoises sur la ligne de chemin de fer reliant Djibouti à l'Éthiopie. Il ne faut pas y voir un essoufflement, mais la fin d'une folle croissance et le début d'une nouvelle stratégie qui doit permettre à la Chine de rester le partenaire incontournable de l'Afrique.

Car, depuis les débuts en fanfare il y a six ans de ce « plan Marshall chinois » pour les infrastructures, les déboires ont fini par effacer les réussites. Et pourtant, les succès sont nombreux : plus de soixante-dix pays y participent dont une grande partie en Afrique – ce qui n'était pas à l'origine prévu dans le programme. Du Kenya à l'Algérie, c'est tout le pourtour africain qui s'inscrit désormais dans ce projet. De nombreuses infrastructures ont vu le jour grâce aux financements chinois : voies ferrées, ports et aéroports, autoroutes, centrales électriques...

Diplomatie des infrastructures

Cette diplomatie des infrastructures a englouti en Afrique une bonne moitié des 1 000 milliards de dollars de ce programme des « nouvelles routes de la soie ». Mais la question de la dette a fini par s'imposer. La faute aux pays occidentaux, États-Unis en tête, qui ont pointé là où ça fait mal : la Chine détiendrait à elle seule près de 20 % des dettes publiques africaines ; 40 % des prêts accordés par la Chine ont servi à payer la construction d'infrastructures destinées à la production électrique ou à la transmission d'énergie et un tiers ont réglé les infrastructures de transport. Ces programmes auraient donc d'abord servi les intérêts chinois dans la région : ports en eaux profondes pour accueillir les conteneurs chinois, routes et rails pour désenclaver les exploitations minières, barrages hydroélectriques pour alimenter en électricité les mines exploitées par les entreprises chinoises, etc. Ce beau projet ne serait-il donc qu'un leurre, un « piège », comme l'affirme Washington ?

Non, à en croire les pays africains eux-mêmes qui se succèdent tous à Pékin pour demander toujours plus de financements et d'investissements. Le président du Kenya vient en Chine renégocier ce mois-ci l'échelonnement de sa dette, mais surtout obtenir de nouveaux prêts. Même chose pour l'Éthiopie qui espère un étalement de ses remboursements et de nouvelles lignes de crédit pour financer la ligne Addis-Ababa-Djibouti inaugurée il y a un an à peine. L'Éthiopie a déjà reçu plus de 12 milliards de dollars de prêts des banques chinoises depuis 2000, mais elle en veut encore plus !

Une vingtaine d'autres pays africains font la même démarche, signe certain qu'il y a un besoin crucial de liquidités sur le continent. Un financement d'autant plus attractif qu'il échappe aux conditions très strictes imposées par les traditionnels grands argentiers de ce monde. FMI, Banque mondiale, Bruxelles et Washington n'ont plus le monopole des crédits.

Certes d'autres pays sont en embuscade : le Japon, la Russie, la Turquie, l'Inde ou l'Indonésie investissent sur le continent et créent les conditions d'une concurrence saine. Mais ils sont loin de pouvoir concurrencer les grandes banques chinoises telles l'Exim Bank et la Banque de développement.

Rassurer les pays africains

Le débat au sujet du poids de la dette jette cependant une lumière crue sur les dérapages possibles. Si l'Afrique est encore relativement épargnée et bénéficie du soutien inconditionnel de Pékin, d'autres pays en Asie comme le Sri Lanka, la Malaisie, les Maldives ou la Birmanie ont dû revoir à la hâte leurs projets. Incapables de payer leurs nouvelles infrastructures, ils risquaient d'en abandonner la concession au créancier chinois.

Beaucoup estiment que le prix à payer est bien trop élevé. Tokyo a ainsi demandé un code de conduite concernant les investissements chinois dans le cadre de ce programme. Le Japon présentera fin juin, lors du prochain G20 à Osaka, une feuille de route permettant selon lui d'éviter ce « piège de la dette ». Mais le G20 ne pourra dicter leur conduite aux pays africains et le sommet de Pékin organisé ce mois-ci sera d'abord l'occasion de rassurer les pays membres de ce programme, notamment les Africains.

La Chine continue donc sa route et compte profiter de ce deuxième sommet officiellement nommé « Belt and Road Initiative » (« Initiative Une ceinture, Une route ») pour faire un pied de nez aux pays occidentaux.

La crise du Soudan (Pauline Brücker, doctorante au CERI et au CEDEJ, site IRIS – 24 mai 2019) – Cf Revue de presse internationale – chapitre 2.

Comment comprendre les révoltes au Soudan qui ont amené à la chute d'Omar el-Béchetir ? Pouvaient-on s'y attendre ?

Les révoltes au Soudan ont commencé par la décision du gouvernement de réduire les subventions sur certains produits de première nécessité, ce qui a entraîné un triplement du prix du pain. Il y a donc un premier facteur qui a trait à la difficile situation économique que traverse le Soudan, notamment après la sécession du Soudan du Sud, avec la baisse des gains dus aux gisements de pétrole et la faiblesse des investissements extérieurs suite à la fin des sanctions américaines. Par ailleurs, les budgets gouvernementaux sont en très grande majorité alloués aux services de renseignement (le NISS) et aux guerres menées au Soudan, ce qui entraîne un grave déficit de redistribution au sein de la société soudanaise. Sur le plan politique, l'aspiration démocratique très forte a conduit à vouloir mettre fin à 30 ans de pouvoir autoritaire d'Omar el-Béchetir, et les révoltes économiques se sont très vite transformées en révoltes politiques. C'est ainsi que dans les premiers jours des mobilisations de décembre 2018, certains bureaux du Congrès national, le parti d'el-Béchetir ont été incendiés. Ces révoltes s'expliquent enfin sur le plan social avec une volonté d'en finir avec différentes discriminations à l'encontre de certains groupes sociaux, notamment des femmes.

Pouvaient-on s'y attendre ? Il est toujours facile *a posteriori* de répondre par la positive, mais on voit bien que dans la décennie 2010, notamment dans le sillon des printemps arabes, différents mouvements de mobilisation avaient scandé l'histoire du Soudan, particulièrement en 2013 et en 2016 où l'on avait vu deux types différents de mobilisation. Il y a donc des précédents, qui ont influencé de diverses manières l'émergence et la teneur des mobilisations toujours en cours. Par exemple, en 2016 a été montée la Sudanese Professional Association (SPA), qui joue un rôle central dans les mobilisations d'aujourd'hui. Ainsi, différents liens existent clairement entre ces différentes vagues de mobilisation, et en premier lieu la permanence de revendications politiques en faveur d'un renouveau démocratique dans le pays.

Vers quelle transition le Soudan se dirige-t-il ? La société civile peut-elle arriver à ses fins et amener le Soudan vers une transition démocratique ?

C'est une question difficile, la situation étant très volatile. La transition est en cours de négociations en tout cas, puisque depuis la destitution d'Omar el-Béchetir le 11 avril et la constitution de l'actuel Conseil militaire de transition le 13 avril, se déroulent des négociations entre ce conseil et l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), le représentant civil. L'enjeu principal pour l'Alliance (au sein de laquelle la SPA exerce un rôle important) est de produire un consensus avec les militaires autour d'un projet de conseil de transition majoritairement composé de civils. La composition de ce Conseil de transition est désormais l'enjeu principal des négociations. Les points

d'achoppement principaux ont d'abord été sur la durée de cette transition, qui a été finalement définie sur 3 ans ; aujourd'hui c'est donc la composition de ce Conseil qui va chapeauter cette transition qui les occupe. Sans surprise, les militaires cherchent à maintenir une suprématie numérique dans ce conseil, ce qui est rejeté par les manifestants et qui explique la poursuite à la fois de la mobilisation devant le QG de l'armée depuis le 6 avril, mais également au sein de l'ALC de refuser les propositions émises par les militaires.

Comment sont vus les évènements au Soudan ? Quelles ont été les réactions internationales ?

Au début des évènements, on a pu observer une sorte de désintérêt ou de non prise en compte du potentiel révolutionnaire de cette mobilisation qui a démarré le 19 décembre par la communauté internationale. La prise de conscience de la force de ce mouvement social s'est faite le 6 avril, au moment où le changement de répertoire d'action, qui passe des manifestations en différents points du pays en une manifestation unique qui se transforme en occupation, symbolise l'évolution d'un rapport de force en faveur des civils. Ce moment a entraîné un mouvement de soutien ou en tous cas d'attention médiatique plus important. La Troïka (États-Unis, Grande-Bretagne et Norvège) a émis un communiqué le 9 avril, appelant à une cessation de toutes formes de violence et d'arrestations politiques, rappelant son soutien à la fois matériel et financier à une transition démocratique.

De son côté, l'Union européenne a fait un communiqué très timide au mois de décembre et ne semble pas aujourd'hui avoir de position très claire par rapport à la situation au Soudan. Elle semble plutôt essayer de ne pas soutenir le gouvernement ou le Conseil de transition militaire, mais s'abstient aussi d'un soutien clair aux manifestants. On peut ici s'interroger sur le rôle que joue le Processus de Khartoum (qui entérine une coopération en matière d'immigration avec l'Égypte et divers pays de la Corne de l'Afrique à l'instar du Soudan ou encore de l'Érythrée) dans cette timide réaction. Cette situation rappelle à n'en point douter la difficulté pour l'UE à condamner les répressions politiques mises en place par Erdogan en 2016, face à sa dépendance à ce partenaire controversé en matière migratoire après la signature de l'accord « un pour un » signé en 2015. De la même façon, après avoir fait du Soudan un partenaire en matière de contrôle migratoire, l'UE semble avoir du mal à faire entendre une quelconque voix critique.

Pour ce qui est des soutiens au gouvernement et aux militaires, ils sont très importants de la part des pays arabes de la région : l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont annoncé qu'ils soutiendraient le gouvernement de Khartoum à hauteur de 3 milliards de dollars, mais cela a été refusé par les manifestants ; l'Égypte également, qui a accueilli un sommet de discussion entre les civils et les militaires, se positionne du côté des militaires. La Russie soutient quant à elle depuis le début de la mobilisation le gouvernement, notamment militairement par un acheminement de différents tanks, armes, etc., dont la présence à Khartoum a été avérée.

Alors que le régime d'Omar el-Béchir était une cause importante de migration africaine vers l'Europe, les évènements depuis décembre 2018 ont-ils eu un impact sur l'émigration issue de ce pays ?

Le régime dictatorial d'Omar el-Béchir a alimenté pendant 30 ans différents mouvements d'émigration depuis le Soudan. Pour ce qui est de la situation présente, je pense que l'émergence d'une telle mobilisation nationale totalement inédite, a pu conduire certaines personnes à repousser un départ prévu ; cette mobilisation, qui est assez vite devenue révolutionnaire, a certainement maintenu différentes personnes sur place, comme elle a aussi fait revenir certains membres de la diaspora qui souhaitait vivre ces moments historiques sur place. Il y a donc plutôt un mouvement de retour dans ce contexte exceptionnel que traverse le Soudan, mais il s'agit d'une appréhension à court terme.

À moyen terme, il est possible que de nouveaux départs aient lieu, à la fois dans l'hypothèse d'une répression de la part de l'armée. En 2013, les mobilisations avaient été fortement réprimées ce qui avait nourri des volontés de départ. On peut aussi envisager que dans le cas où la transition ne comble pas les espoirs des manifestants, d'autres mouvements de départ aient lieu. C'est assez difficile à prévoir, et l'exemple de la Tunisie en 2011 montre que ce n'est pas la répression seule qui fait partir, ce sont aussi les aspirations déçues dans un mouvement révolutionnaire, qui conduisent à faire le choix de l'exil.

Quid du Darfour dans ce contexte ?

La question du Darfour est au centre de cette transition, car c'est une région en guerre depuis 2003 officiellement, même s'il y avait des répressions avant. Comment mettre fin à cette guerre qui grève le budget de l'État considérablement et que faire du Darfour ? Comment l'intégrer dans l'équation politique du Soudan, que faire des groupes armés qui sont présents au Darfour ?

La résolution de ce conflit va, quoi qu'il en soit, poser des questions de démobilisation et de réintégration dans la sphère civile des combattants, comme des questions liées à la politique darfourie, notamment dans le sillon de l'indépendance du Soudan du Sud, des groupes politiques de cette zone aspirant à faire sécession. Il persiste des conflits politiques intra-Darfour quant à la stratégie à adopter par rapport à Khartoum, et aujourd'hui se dessinent des groupes qui sont pour la transition démocratique et d'autres qui s'opposent à toute forme de coopération avec Khartoum. Dans l'équation et dans la refonte espérée du Soudan par les manifestants, la question du Darfour est centrale.

2 UNE REVUE DE PRESSE (DEFENSE) INTERNATIONALE

Afrique (FMI, Abebe Aemro Sélassié - 12 avril 2019)

Les prévisions du Fonds monétaire international (FMI) publiées vendredi 12 avril 2019 confirment le regain de croissance en Afrique subsaharienne. La croissance subsaharienne devrait continuer à se redresser cette année pour atteindre 3,5 %, un chiffre en hausse par rapport aux 3 % de 2018. Elle devrait ensuite se stabiliser à 4 % sur le moyen terme. L'amélioration de la croissance en 2019 est le fruit de la reprise économique dans de grands pays tels que le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola, dans un contexte d'augmentation de la production pétrolière et de diminution de l'instabilité politique. Malgré cette amélioration, les perspectives de croissance dans ces pays, et plus généralement dans tous les autres pays dotés de ressources naturelles, demeurent relativement modérées. À moyen terme, la croissance ne devrait pas atteindre le seuil de 5 % dans ces pays et l'amélioration des conditions de vie devrait y être plus lente que dans le reste du monde. En revanche, à moyen terme, environ la moitié des pays de la région, pour la majorité non dotés de ressources naturelles, devraient connaître une croissance d'au moins 5 % et voir leur revenu par habitant augmenter plus rapidement que dans le reste du monde.

Il est important que les pays encouragent la croissance tirée par le secteur privé en supprimant les distorsions de marché, en répartissant mieux les dépenses publiques et en prenant des mesures qui privilégient l'investissement privé et la prise de risques. Parmi ces mesures : une amélioration de l'approfondissement du secteur financier, de l'ouverture et de l'intégration commerciales (notamment au sein même du continent dans le contexte de la zone de libre-échange continentale) ; la garantie d'un environnement d'affaires sain et la fourniture de biens publics satisfaisants – notamment des infrastructures, un système de santé et un système d'éducation suffisamment développés.

Tendances en matière de sécurité maritime en Afrique (Par le Centre d'études stratégiques de l'Afrique - 29 mars 2019)

La sécurité maritime en Afrique évolue rapidement et entraîne donc des innovations dans l'architecture de la sécurité maritime, s'offrant ainsi à une coordination régionale accrue.

Plus de 90% du commerce mondial se fait par voie maritime. Les câbles sous-marins transmettent 95% des données de télécommunication et environ 10 000 milliards de dollars par jour. Couper un groupe de tels câbles pourrait priver un tiers de la planète] d'internet. La contrebande maritime de drogues, de pétrole, d'antiquités, de charbon de bois, d'ivoire et d'autres produits facilite la constitution de réseaux criminels transnationaux et le financement de groupes terroristes. Le trafic d'armes alimente les conflits dans le monde entier et, avec la multiplication des activités armées privées en mer, la frontière entre les actions étatiques et non étatiques s'estompe en ce qui concerne la sécurité maritime. La vie telle que nous la connaissons aujourd'hui dépend fortement de l'environnement maritime. La sécurité maritime est donc une protection

intégrale, bien que souvent invisible, de notre mode de vie moderne. Un éventail de menaces maritimes présente de sérieux défis aux aspects fondamentaux de notre communauté mondiale interconnectée. M. Ian Ralby, directeur des études de droit et de la sécurité maritimes au CESA, discute de l'importance des nouvelles tendances en matière de sécurité maritime en Afrique ainsi que des principales avancées en matière d'adaptation aux menaces en constante évolution.

Pourquoi le domaine maritime est-il si important pour l'Afrique ?

En Afrique, comme dans le reste du monde, le domaine maritime est l'élément vital de l'économie et, dans de nombreux cas, un élément central de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Nous utilisons souvent l'expression « pas d'expédition, pas de provisions » pour souligner l'impact du commerce maritime sur notre mode de vie. Compte tenu de l'incroyable volume d'échanges maritimes, cette expression s'applique à tous les pays du monde, qu'ils soient littoraux ou enclavés.

Au-delà des marchandises qui entrent par les ports africains, une quantité incalculable est également exportée. Historiquement, ces exportations étaient principalement constituées de matières premières : or, diamant, minéraux, poisson, coton, cacao, bois de charpente et autres produits agricoles et extractifs. Avec l'expansion des secteurs de la fabrication et de l'artisanat exportables, les exportations de produits finis sont en augmentation. L'accès à des itinéraires de transit maritimes sûrs et sécurisés sera essentiel à la bonne intégration de ces produits sur le marché mondial. Sur le plan économique, le domaine maritime est donc au centre du développement et de la prospérité de l'Afrique. En Afrique, plus que dans d'autres parties du monde, le poisson est une source majeure de nourriture. Dans certains pays, 90% des protéines alimentaires proviennent du poisson. Cela signifie qu'au-delà de l'importance économique du domaine maritime, certains pays africains dépendent de la pêche pour la survie de leurs populations. Toute interruption de l'accès au poisson constitue une menace pour la sécurité alimentaire dans ces pays. De même, si les pêcheries d'un pays sont touchées par des dégâts environnementaux causés par le dumping ou la surpêche, le pays perd sa souveraineté alimentaire — le contrôle de son approvisionnement alimentaire national. Le domaine maritime en Afrique est donc crucial non seulement pour l'économie, mais aussi pour la sécurité alimentaire et la souveraineté alimentaire.

Quelles sont les principales menaces émergentes auxquelles l'Afrique est confrontée dans le domaine maritime ?

La piraterie reste un problème grave à l'échelle du continent. Alors que beaucoup pensent que la piraterie se poursuit au large des côtes somaliennes et beaucoup pensent qu'elle a été vaincue. Les deux assertions sont fausses. La piraterie est un problème terrestre présentant des symptômes maritimes et, même si les symptômes ont changé, les problèmes persistent. Qu'il s'agisse de contrebande de charbon de bois, de trafic d'armes ou d'attaques contre des navires engagés dans d'autres activités illicites, de nombreux acteurs qui ont commis des actes de piraterie il y a dix ans continuent de commettre des crimes maritimes. En plus de ces défis, l'insécurité au Yémen a conduit à un degré remarquable d'innovation criminelle dans la mer Rouge, notamment des bateaux-bombes télécommandés constituant une menace pour le commerce et des sous-marins non habités menaçant l'infrastructure maritime. Ces développements ont des implications pour toute la région.

À de nombreux égards, l'aveuglement des richesses et ses implications constituent l'une des plus grandes menaces pour le domaine maritime en Afrique.

Outre cette dynamique, les pays africains continueront à faire face à des activités à la fois criminelles et légitimes pour tirer parti de leurs ressources marines. De nombreux pays d'Afrique ont réussi à de surmonter l'aveuglement marin — le phénomène de l'ignorance du domaine maritime — mais beaucoup continuent de souffrir de l'aveuglement des richesses maritimes. En d'autres termes, ils savent que l'espace maritime a de la valeur, mais ils ne comprennent pas combien il ne vaut ni ce qui pourrait être fait pour l'améliorer. Les gouvernements devront se montrer plus agressifs envers ceux qui cherchent à voler du poisson, du sable, des minéraux et d'autres ressources. Toutefois, des acteurs légitimes en apparence chercheront à tirer parti de l'aveuglement des richesses africaines et à « négocier » des accords qui nuisent aux États africains et profitent aux entités étrangères. Ainsi, à de nombreux égards, l'aveuglement des richesses et ses implications constituent l'une des plus grandes menaces pour le domaine maritime en Afrique. Dans les États insulaires de l'Est du continent et de l'océan Indien, les mouvements d'héroïne ont augmenté considérablement ces dernières années et menacent de renforcer les réseaux criminels transnationaux tout en neutralisant une partie importante de la population en âge de travailler dans ces pays. Dans le Nord, le trafic de migrants à travers la mer Méditerranée a attiré l'attention de la communauté internationale et constitue un sérieux défi. En même temps, la contrebande de carburant sur les côtes est endémique et constitue une source majeure de financement pour les réseaux terroristes et illicites. Ce sera probablement un problème pour les années à venir.

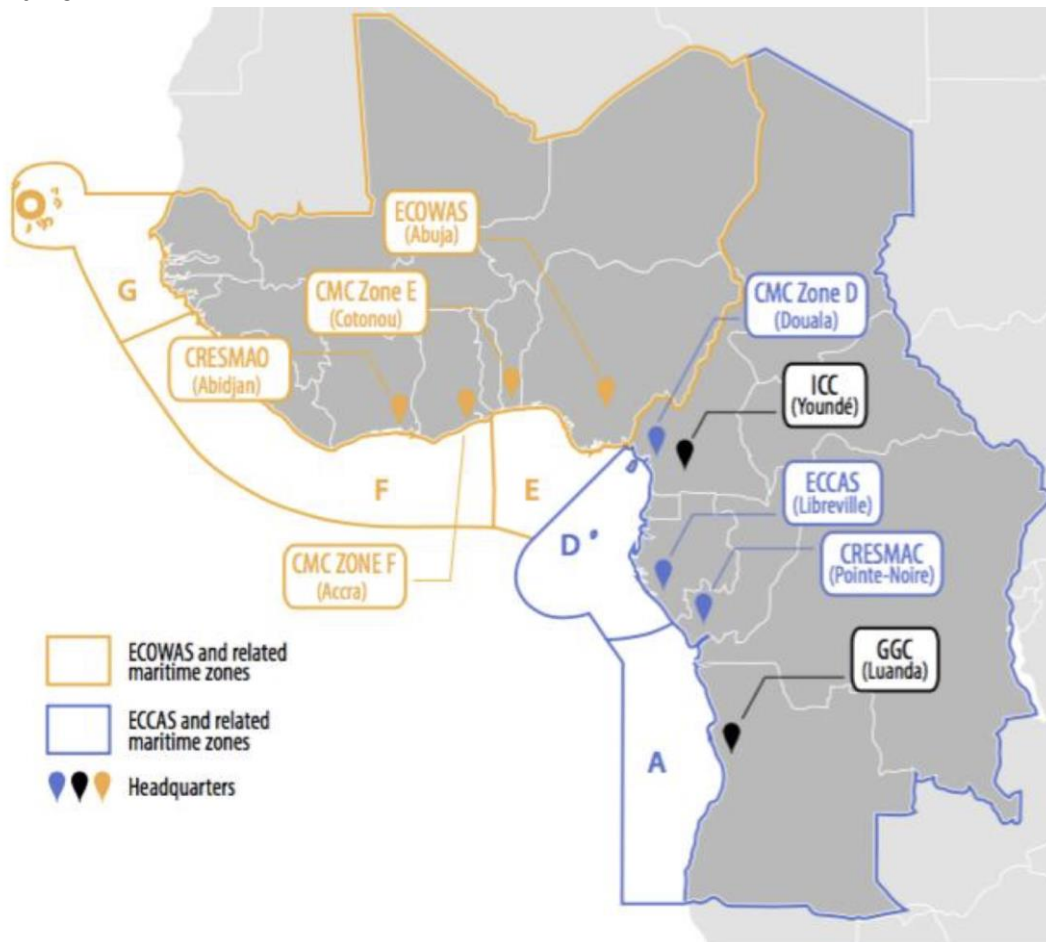
En Afrique de l'Ouest et centrale, divers problèmes, qui vont de la piraterie au vol à main armée en mer en passant par les activités pétrolières illicites, le trafic sous toutes ses formes, la contrebande de biens divers et diverses infractions environnementales, menacent la sécurité, la sûreté et la durabilité de l'espace maritime. Au fur et à mesure que les dispositifs policiers côtiers s'améliorent, les attaques deviennent de plus en plus brutales et se produisent plus au large, entraînant une augmentation du nombre de demandes de rançon pour tenir compte des activités les plus risquées. Le succès des États côtiers du golfe de Guinée engendre ainsi de nouveaux défis qui mettront à l'épreuve la résilience et l'adaptabilité de la région.

« L'architecture » de la sécurité maritime en Afrique s'est beaucoup développée au cours des dix dernières années. Comment se présente-t-elle aujourd'hui et où va-t-elle ?

La rapidité avec laquelle l'architecture de la sécurité maritime se développe en Afrique est vraiment remarquable. Au cours de la dernière décennie, les efforts visant à instaurer une coopération en matière de sécurité maritime entre les gouvernements et entre les régions ont donné une image de plus en plus claire de ce à quoi ressemblerait une approche panafricaine de la sécurité maritime. Alors qu'une grande partie de l'Afrique du Nord coopère avec l'Europe du Sud dans le cadre de l'Initiative de défense 5 + 5, les codes de conduite de Djibouti et de Yaoundé sont les principaux piliers de la coopération en matière de sécurité maritime pour le reste du continent. Initié en 2009, le Code de Djibouti a réuni plusieurs États de la péninsule arabique ainsi que tous les États d'Afrique de l'est, du sud et de l'océan Indien, de l'Égypte à l'Afrique du Sud, afin de coopérer dans la lutte contre la piraterie.

S'inspirant de cette initiative et confrontés à leur propre problème de piraterie, les États du vaste golfe de Guinée – du Sénégal à l'Angola – ont formé le Code de Yaoundé en 2013. Mais le Code de Yaoundé visait la coopération dans toutes les formes de criminalité maritime, de la piraterie au trafic de pétrole à la pêche illégale. En outre, il a tiré parti des zones maritimes établies par la CEDEAO et la CEEAC, de sorte qu'il existe désormais un ensemble très clair d'institutions en cascade couvrant non seulement les États côtiers des deux régions, mais également les États enclavés.

Le Code de conduite de Yaoundé est ancré dans les 26 États signataires et leurs initiatives nationales pour élaborer des processus inter-organismes et des stratégies maritimes nationales ont été louables. Ces États sont regroupés en zones, chacune d'elles disposant d'un centre régional de coopération opérationnelle qui assure la coordination entre les zones et les États individuels. Ainsi, le Centre Régional de Sécurité Maritime de l'Afrique Centrale (CRESMAC) en Afrique centrale couvre les zones A et D, et le CRESMAO en Afrique de l'Ouest. Au sommet se trouve le centre de coordination interrégional, souvent désigné par son acronyme français, CIC, basé à Yaoundé au Cameroun. En place depuis de près de six ans, cette architecture est toujours opérationnelle et produit des résultats sur l'eau, mais il reste encore beaucoup de travail à faire.



ICC et CMC Golfe de Guinée décrivent avec la CEDEAO, la CEEAC et les zones maritimes connexes.

Inspiré à la fois de l'architecture de la région du golfe de Guinée et de certaines de ses réussites, et reconnaissant la nature multiforme des menaces maritimes, le Code de Djibouti a été réassemblé en janvier 2017 afin de produire les amendements de Jeddah,

étendant ainsi le régime de coopération à tout le spectre des crimes maritimes. L'architecture en Afrique de l'Est n'est pas aussi clairement définie que dans le golfe de Guinée, mais des mécanismes de coopération commencent à s'implanter, en particulier dans les États de la Commission de l'océan Indien, qui ont mis en place un Centre régional de coordination opérationnelle et un Centre régional de fusion d'informations à Madagascar. Le programme MASE financé par l'Union européenne permet de rapprocher les États insulaires de l'océan Indien et les États côtiers de l'Afrique de l'Est, indiquant qu'une architecture similaire à celle du golfe de Guinée repose à l'horizon. Curieusement, la Namibie est le seul État côtier en Afrique qui ne fait pas partie du Code de Djibouti, du Code de Yaoundé ni du Code 5 + 5. En outre, la demande d'adhésion du Maroc au Code de Yaoundé a suscité une réflexion sur le futur de la sécurité en Afrique de l'Atlantique (S2A2) en tant que prochaine génération de l'architecture de Yaoundé, couvrant potentiellement toute la façade atlantique. Bien que des critiques concernant le rythme de certaines institutions aient été formulées, il est important de rappeler qu'il y a 10 ans, il n'existait aucune architecture de sécurité maritime claire dans la plupart des pays africains. En conséquence, les régimes de coopération et les exemples concrets de succès – tels que la zone D de l'ECCAS (Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon et São Tomé e Príncipe), qui mènent avec succès des opérations combinées en mer pratiquement tous les jours de l'année — sont une source d'inspiration, et pas seulement en Afrique, mais dans le monde entier.

De quoi a-t-on besoin pour pouvoir s'appuyer sur les initiatives régionales et sous-régionales afin de réaliser la vision AIMS 2050 pour la sécurité maritime, la gouvernance et le développement en Afrique ? Quel est le rôle de l'Union africaine et quel est le rôle des Communautés économiques régionales (CER) dans ce processus ?

Il existe un lien inextricable entre la sécurité maritime, la gouvernance maritime et l'économie maritime.

L'Union africaine est peut-être « propriétaire » de la Stratégie maritime intégrée pour l'Afrique (AIMS) 2050, mais si elle souhaite voir cette stratégie mise en œuvre, elle devra faire preuve d'un réel engagement envers le domaine maritime en Afrique. Un travail extrêmement positif est en cours aux niveaux zonal, régional, et interrégional. Mais l'UA n'a pas encore montré l'intérêt de rassembler tous ces efforts pour former une approche panafricaine de la sécurité maritime. Bien que la restructuration récente des comités concernés de l'UA ait mis l'accent sur l'économie bleue, cela ne se traduit pas encore par une réponse aux autres besoins maritimes. Comme de nombreux gouvernements africains l'ont constaté, il existe un lien inextricable entre la sécurité maritime, la gouvernance maritime et l'économie maritime. L'économie bleue est le résultat durable, inclusif et écologique de ces initiatives. Pour que l'UA s'engage dans la mise en œuvre de l'AIMS 2050, elle doit disposer d'une expertise de niveau stratégique concernant ces trois piliers et collaborer avec les CER afin que la sécurité maritime, la sécurité, la gouvernance et le développement deviennent une réalité sur le continent. Cependant, les CER ne peuvent pas se permettre d'attendre l'AU. Plusieurs CER ne l'attendent pas. Le problème est l'incohérence entre eux. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour créer une coopération interrégionale en matière de sécurité maritime. Les CER doivent en outre œuvrer à la promotion du commerce des idées circulant en Afrique afin que les enseignements d'une région puissent être partagés avec d'autres. Certaines des approches les plus dynamiques pour résoudre les problèmes de sécurité maritime dans le monde peuvent être trouvées en Afrique. Les CER devraient donc se concentrer sur le

renforcement des capacités sur le continent. En outre, étant donné que l'aveuglement des richesses constitue une menace pour l'ensemble du continent, les CER devraient aider leurs États membres à mener les études scientifiques et économiques nécessaires afin de comprendre à la fois la valeur de leurs domaines maritimes et le potentiel d'amélioration de cette valeur de manière durable et responsable.

Quelles priorités envisagez-vous dorénavant concernant les initiatives en matière de sécurité maritime ?

À bien des égards, la première priorité en Afrique est de continuer sur cette lancée. Tant de choses se sont passées au cours de la dernière décennie et il existe maintenant beaucoup d'expérience et de compétences dans un large éventail de domaines sur le continent. De plus en plus, il est évident que l'un des moyens les plus efficaces pour inciter les États africains à adopter de nouvelles approches à la protection, la gouvernance et au développement de l'espace maritime est de constater l'efficacité de ces approches dans d'autres parties du continent. Ainsi, identifier et partager les expériences réussies et les leçons tirées en Afrique devrait être une priorité. C'est le concept directeur du Dialogue maritime annuel du CESA, dont la prochaine édition se tiendra à Windhoek, en Namibie, en mai.

Le moment est venu de se concentrer sur la résolution des conflits et la coordination des différentes parties de l'architecture de la sécurité maritime sur le continent.

Il est extrêmement important de reconnaître à la fois les nouvelles menaces et les menaces qui n'ont pas encore été traitées. Par exemple, les crimes contre l'environnement n'ont pas été au centre des préoccupations de la dernière décennie. Les vols de pétrole et de carburant, les déversements et rejets illicites et les transferts illégaux de navire à navire se produisent quotidiennement sans la permission des États côtiers et nuisent à l'environnement marin, notamment lors de déversements de pétrole. Enfin, avec la prolifération des instruments et des institutions au cours de la dernière décennie, le moment est venu de se concentrer sur la résolution des conflits et la coordination des différentes parties de l'architecture de la sécurité maritime sur le continent. En faisant le bilan de la situation, les gouvernements africains peuvent déterminer ce qui doit être fait pour résoudre les lacunes et les redondances qui compromettent le fonctionnement des nombreuses initiatives. De plus, cela peut aider les gouvernements africains et les institutions coopératives à se préparer à relever de nouveaux défis alors que les criminels réagissent à l'amélioration des mesures de répression maritimes.

AMISOM (French.china.org.cn - 26 avril 2019)

La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) a déclaré qu'elle intensifiait la formation des responsables de la sécurité nationale somalienne afin de les préparer au transfert de responsabilité en matière de sécurité en amont du retrait de la mission de l'Union africaine (UA) en 2021.

L'AMISOM a indiqué que dans le cadre de ces efforts, les responsables sécuritaires avaient conclu une formation de quatre jours portant sur les droits de l'Homme et visant à renforcer la transparence et la responsabilité du système national d'application

des lois. Francis Ndiema, coordinateur par intérim de la formation policière, a affirmé dans un communiqué publié ce vendredi que la formation serait très utile afin d'aider les agences en charge du maintien de l'ordre public à faire respecter l'État de droit dans le cadre de leurs fonctions au quotidien. "La formation a pour objectif de renseigner les responsables des différentes agences en charge de l'application des lois en Somalie au sujet des normes internationales des droits de l'Homme qui relèvent de leur domaine pour leur permettre de faire respecter et protéger efficacement les droits des citoyens", a fait observer M. Ndiema. Le coordinateur a réitéré l'engagement de l'AMISOM envers la poursuite du renforcement des capacités des institutions sécuritaires somaliennes pendant la période de transition. "En tant que police de l'AMISOM, nous continuerons d'exécuter notre mandat de soutien aux agences d'application des lois en Somalie, et plus particulièrement à la police, pour qu'elles assument un rôle majeur dans le maintien de l'ordre public", a-t-il ajouté. Les troupes panafricaines devraient transmettre aux forces somaliennes les missions de sécurité pour les villes clés, via un plan de transition conditionnel, pour leur permettre d'assumer la responsabilité principale dans le cadre du retrait planifié de l'UA.

Libye (Ecofin Hebdo - 26 avril 2019)



8 ans après la mort du colonel Kadhafi, une tempête venue du désert chasse vers Tripoli les cendres encore chaudes d'un combat qui semble ne s'être jamais arrêté. Khalifa Haftar, un ancien chef de guerre du défunt guide libyen, qui contrôle la plus grande partie du pays, marche sur la capitale « pour la reprendre aux milices », mais aussi aux autorités en place reconnues par la communauté internationale. Encore une fois, la Libye danse au son des chars et des fusils d'assaut. Pour beaucoup, cette musique macabre ne fait que précéder l'intronisation d'un nouveau guide libyen.

278. C'est, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le nombre de morts causées par la crise qui secoue, depuis 3 semaines, la Libye. Depuis le 4 avril, le maréchal Khalifa Haftar, chef de l'autoproclamée armée nationale libyenne (ANL), et ses forces, marchent sur Tripoli. Au sein de la capitale, Fayez al-Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale, avait prévenu que la démarche du maréchal conduirait à une escalade de la violence. Une menace ignorée par Khalifa Haftar, qui a affirmé

répondre « à l'appel de Tripoli ». Pourtant, 3 semaines après le début de son offensive, la ville lui résiste toujours. Lorsqu'on apprend que Khalifa Haftar a reçu le soutien des États-Unis et de de la Russie, on se demande pour combien de temps. Avec sa nouvelle stature internationale et les allégeances acquises au plan interne, le maréchal semble sur le point de devenir le nouveau guide libyen.

Un familier des sentiers de la guerre

« Pour les héros de la nation, l'heure a sonné ». A l'heure d'annoncer son intention de marcher sur Tripoli, Khalifa Haftar ne donne aucunement l'impression d'être perturbé. On l'imagine calme au moment de lancer la quête de son armée. Avant de lancer son ost, le maréchal prononcera un discours loin d'être habituel pour un chef de guerre.

« Nous avons rendez-vous pour la conquête de Tripoli. Avancez alors, avec des pas confiants en Dieu, entrez dans la ville en paix, pour ceux qui veulent la paix. Soyez des défenseurs des droits et non des envahisseurs. Ne levez pas vos armes, sauf contre celui qui choisit de vous affronter. Ne tirez que contre les hommes armés. Ceux qui jettent les armes, ceux qui restent chez eux, ceux qui lèvent le drapeau blanc, seront en sécurité. Assurer la sécurité des habitants et protéger leurs biens, ainsi que toutes les institutions de la capitale, relèvent de votre devoir ».

Khalifa Haftar veut clairement remporter la bataille de la communication face à ses adversaires du gouvernement d'union nationale. Cet habitué de la guerre, qui a acquis une énorme notoriété locale en défaisant des milices dans l'Est et au Sud de la Libye, le sait. Cette fois, il ne s'agit plus seulement de gagner une passe d'armes, mais aussi de démontrer une certaine légitimité. Présent dans le pays depuis plusieurs années, Khalifa Haftar a vu plusieurs hommes échouer à cette étape, cruciale pour s'assurer une légitimité. Il a notamment œuvré à la chute de Mouammar Kadhafi, son ancien allier tombé en disgrâce auprès du peuple. La Libye, peu de personnes la connaissent aussi bien que Khalifa Hafta, qui a joué un rôle actif lors de nombreux épisodes mouvementés de son histoire.

Témoin actif des épisodes de l'histoire belliqueuse de la Libye

Khakifa Haftar, né le 7 novembre 1943, grandit au sein de la tribu des Ferjany, dont le fief est la ville de Syrte, où est également né un certain Mouammar Kadhafi. Les deux hommes se rencontreront pour la première fois en 1963, lorsque Khalifa Haftar, âgé de 20 ans, entre à l'académie militaire royale de Benghazi. Acquis à sa cause, il participe avec lui et d'autres camarades au coup d'État du 1er septembre 1969 qui mettra fin au régime du roi Idris Ier.

Pourtant, Khalifa Haftar ne restera pas longtemps aux côtés de l'emblématique guide libyen. De son propre aveu, il commence à prendre ses distances, peu de temps après le coup d'État, lorsqu'il remarque l'autoritarisme naissant de Mouammar Kadhafi. En 1973, ce dernier l'envoie négocier avec le président égyptien Anouar el-Sadate, la participation libyenne à la guerre du Kippour, contre Israël. Lors de ce conflit, Khalifa Haftar

commande une unité de chars qui franchit la ligne Bar-Lev, chaîne de fortifications construite par l'État hébreu le long du canal de Suez. Il sera décoré pour sa participation aux combats. Tour à tour, en 1978, puis en 1983, il est envoyé en Russie pour être formé dans de prestigieuses écoles de l'état-major soviétique.

Plus tard, il participe aux opérations visant à maintenir la présence de la Libye sur la bande d'Aouzou, à la frontière avec le Tchad. Battu et capturé, Khalifa Haftar est désavoué par Mouammar Khadafi. Il décide alors de se retourner contre le guide libyen. Lorsque lui et les autres prisonniers sont libérés, dans les années 80, il crée la « Force Haftar », basée au Tchad. Soutenu par Hissène Habré, le groupe finit par quitter le Tchad lorsque le pouvoir passe aux mains Idriss Déby qui subit d'importantes pressions du guide libyen pour livrer Khalifa Haftar et ses hommes. Alors que ses hommes sont exfiltrés vers le Nigeria et le Zaïre (actuelle RDC), l'ancien chef de guerre rallie les États-Unis et profite d'un programme destiné aux réfugiés, mais également offert aux anciens soldats, pour être formé dans divers domaines. En 1995, il publie un document intitulé « *Le changement en Libye, une vision politique du changement par la force* ». Il redevient alors très actif dans sa lutte contre Mouammar Kadhafi. En 2011, il retourne en Libye pour soutenir l'insurrection du « *printemps arabe* ». Il fait partie des meneurs de l'armée rebelle et participe à de nombreuses batailles. Il est plutôt bien accueilli par les populations, mais c'est en 2014 qu'il commence par acquérir le statut qu'on lui connaît aujourd'hui.

Les forces en présence

En juin 2014, les Libyens sont invités aux urnes pour choisir une nouvelle Assemblée nationale, la chambre des représentants, censée remplacer l'ancien Congrès général national (CGN). Les résultats de ces élections, marqués par les faibles résultats des partis islamistes, déclenchent des heurts dans le pays. Les partis islamistes refusent de reconnaître les résultats et réinstallent le CGN au sein duquel ils sont plus puissants. La chambre des représentants fuit alors vers l'est du pays, à Tobrouk, où elle s'installe, loin de Tripoli et la zone d'influence du CGN.

Coupée en deux, la Libye est alors soumise à un pouvoir bipolaire dont les deux camps s'autoproclament gouvernements et se livrent une guerre sans merci. Les Nations Unies décident alors, pour lutter contre l'organisation État islamique qui profite du chaos pour s'installer, de partager le pouvoir entre les deux camps. L'ONU accompagne la signature des accords de Skhirat prévoyant que le CGN et la chambre des représentants acceptent l'autorité d'un gouvernement d'union nationale où les deux entités sont représentées. Le CGN devient le haut conseil d'État et la chambre des représentants devient le parlement du pays. Fayez al-Sarraj, premier ministre et chef du gouvernement d'union nationale, est accepté par le CGN qui lui permet de s'installer à Tripoli et lui offre son soutien.

De victoires en victoires

Mais du côté de Tobrouk et de la chambre des représentants, on revient sur les accords de Skhirat. L'assemblée sous l'influence de Khalifa Haftar, refuse d'accepter le premier ministre. Il faut dire que l'ancien combattant de Mouammar Kadhafi a pris une autre

dimension dans l'Est du pays. A la tête de sa propre armée, l'ANL, il a gagné le respect des populations en battant les milices qui semaient l'effroi à Benghazi en 2013. Quelques mois plus tard, il prend le contrôle du croissant pétrolier, cœur de la production pétrolière et par ricochet de l'économie du pays. Il unifie une partie de l'armée et des tribus contre les islamistes d'Al-Qaida.

En septembre 2016, Khalifa Haftar est promu maréchal par le parlement de Tobrouk. L'année suivante, il annonce son intention de collaborer avec la Russie et les États-Unis pour lutter contre le terrorisme. Malgré une tentative d'accord avec le pouvoir de Tripoli, les deux camps se regardent toujours en chien de faïence. Seulement, à cette époque, à force de combattre les différentes milices de l'Est de la Libye, Khalifa Haftar contrôle une grande partie du pays. Il commence alors à devenir un personnage central de la scène politique. D'abord ignoré ou évité par les chancelleries, Khalifa Haftar gagne de plus en plus de soutiens à l'international. En plus de la Russie qui le soutient, le président américain « *discute avec lui d'une vision commune de la Libye* ». Puis il gagne le soutien des Émirats Arabes Unis et de l'Égypte, dont le président a plaidé sa cause auprès de pays membres de l'Union africaine. C'est fort de ces soutiens que celui que certains annoncent comme le « *nouveau Kadhafi* » a attaqué Tripoli et les forces du gouvernement d'union nationale.

Jusque-là, la capitale résiste et a même réussi à repousser les hommes de Khalifa Haftar qui avaient réussi à bloquer l'aéroport de Mitiga, le seul fonctionnel dans la ville. Pour le moment, Tripoli résiste à Khalifa Haftar, mais jusqu'à quand ?

France - Afrique (mai 2019)

"De nouvelles puissances régionales s'imposent, la Chine, l'Inde, l'Australie. Ces pays sont de plus en plus présents notamment dans la partie Ouest de l'océan Indien", en visite à La Réunion le chef d'état-major de la Marine nationale, l'amiral Christophe Prazuck souligne l'importance de l'augmentation des enjeux stratégiques autour de notre île. Pour y faire face la France renforce sa présence maritime.

En escaladant hier matin la coupée de la frégate de surveillance *Nivôse*, salué comme le veut la tradition par le sifflet du bord, l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine nationale a dû avoir l'impression de remonter le temps. Aujourd'hui N°1 de la Marine nationale, sorti frais émoulu de l'École navale il a en effet fait ses débuts sous l'uniforme à bord de *l'Altair* un patrouilleur à la coque en bois basé en 1982 à la Pointe-des-Galets.

Avec ses deux frégates de surveillance, le *Nivôse* et le *Floréal*, son bâtiment multi-missions *Champlain*, son patrouilleur polaire *L'Astrolabe* et son patrouilleur *Le Malin*, La Réunion est le troisième port militaire français en terme de nombre de navires basés. "*Si nous consentons de gros efforts sur La Réunion c'est en raison de l'augmentation des enjeux stratégiques dans l'océan Indien avec l'axe indo - Pacifique*", souligne l'amiral Prazuck. "*Les acteurs en océan Indien sont en train de changer. De nouvelles puissances régionales s'imposent, la Chine, l'Inde, l'Australie. Ces pays sont de plus en plus présents notamment dans la partie Ouest de l'océan Indien.*"

Les Indiens à Agalega

Le gouvernement mauricien a autorisé l'implantation d'une base militaire indienne à Agalega avec construction d'une piste d'atterrissage de trois kilomètres de long et d'un débarcadère pour les navires de guerre indiens. L'amiral Prazuck élude la question préférant évoquer la coopération franco-indienne. *« Le porte-avions Charles de Gaulle va faire escale à Goa pour participer aux manœuvres Varuna 2019 qui l'an dernier se sont déroulées à La Réunion. Il y a également des volets avec des sous-marins, des forces spéciales et chasse aux mines. Les Indiens sont des partenaires importants pour la Marine française. Nous avons de nombreux échanges. L'Inde est un partenaire stratégique. Naval Group construit pour l'Inde des sous-marins. »*

Les Chinois à Djibouti : Sur ce point, l'amiral Prazuck est plus à l'aise. *" La Marine chinoise était jusqu'au début des années 2000 assez régionale. Depuis 2008 et la crise de la piraterie elle déploie une force navale autour de la Corne de l'Afrique. Aujourd'hui même si il y a beaucoup moins d'attaques, la Marine chinoise maintient la présence d'une flotte dans le golfe d'Aden. Djibouti est la première base que les Chinois ouvrent à l'étranger. C'est l'illustration manifeste d'une donne qui est en train d'évoluer. Tous les quatre ans la Marine chinoise construit l'équivalent de la Marine française. Il y a un investissement très important dans le domaine naval. Il faut le prendre en compte et maintenir une vraie présence dans les eaux françaises. Elles représentent le deuxième espace maritime mondial. Onze millions de km² sont sous juridiction économique française. C'est 22 fois la France. En superficie terrestre c'est les États-Unis plus le Mexique. Un quart de ces 11 millions de km² sont dans l'océan Indien. "*

La piraterie au large de la Somalie

"Aujourd'hui il y a beaucoup moins d'attaques, même si les causes qui la motivent sont toujours d'actualité. La piraterie a quasiment disparue avec la mission Atalanta et les bonnes pratiques observées par les navires qui croisent dans la zone. Si ce dispositif n'était pas maintenu la résurgence de la piraterie ne manquerait pas de se produire. "

Deux patrouilleurs outre-mer (POM) pour La Réunion

Figée dans sa configuration actuelle depuis 1980 la flotte de la Marine Nationale à La Réunion est appelée à évoluer avec l'arrivée de deux patrouilleurs outre-mer. *" La commande de six unités pour l'outre-mer dont deux pour La Réunion vient d'être lancée. Elles seront opérationnelles entre 2023 et 2025 ",* a indiqué mardi l'amiral Prazuck. *" En désarmant à partir de 2008, les patrouilleurs P400 et en prolongeant les avisos A69 nous avons été confrontés à des ruptures capacitaires importantes de l'ordre de 50% outre-mer qui atteindront 75% à l'horizon 2021. "* Les POM pourront passer 220 jours par an en mer, avec un équipage de 35 marins. Les embarquements peuvent aller jusqu'à 30 jours, avec une autonomie de 5 500 miles (près de 10 000 km). Parmi les missions qui leur sont affectées, la police des pêches ; la participation au sauvetage des personnes en mer ; l'assistance à un navire en difficulté, avec la possibilité de le prendre en remorque ; ou encore l'intervention contre les pollutions maritimes et la participation à la préservation de l'environnement, dont la surveillance des aires marines protégées. Mais les POM seront aussi affectés à des missions de lutte contre le narcotrafic ou l'immigration illégale, ainsi qu'à la détection des flux migratoires.

Des drones embarqués

"Il nous faut des yeux, être plus agiles, plus mobiles ", illustre l'amiral Prazuck. " Je veux un drone par bateau d'ici 2030. Petits bateaux comme les POM petits drones, gros bateaux comme les frégates gros drones. A Toulon nous avons déjà un BPC équipé d'un drone hélicoptère ainsi que des commandos marines.. Nous travaillons également sur des drones plus gros pouvant voler 10 heures avec 100 kg de matériel pour mieux surveiller les ZEE. Il y a également l'utilisation des satellites avec lesquels nous sommes parvenus à juguler la pêche illicite ".

Dix mille bateaux transitent chaque année à moins de 50 nautiques de La Réunion. Ils viennent pour l'essentiel du détroit de Malaca en direction du Cap de Bonne Espérance. *" Nous devons savoir ce qui se passe autour de nous en patrouillant, en analysant les attitudes à la mer ", insiste l'amiral Prazuck. " L'océan n'est jamais vide. Il y a des concentrations de bateaux de pêche, de navires de commerce. Il faut comprendre l'environnement. "*

Dans la partie Sud des trafics se développent

"Il y a toujours eu de la pêche illégale dans le Grand Sud. Nous devons protéger nos ressources notamment halieutiques dans nos zones économiques exclusives. Ce qui n'est pas protégé est pillé. Nous devons y être présents, nous montrer pour intercepter les contrevenants, les dissuader de revenir. En parallèle se développe un trafic d'héroïne. Au cours des 12 derniers mois les bateaux basés à La Réunion ont intercepté 500 kg d'héroïne pas destinés à La Réunion pour l'instant. C'est le résultat de l'application du principe de dissociation déjà appliqué par les Australiens qui nous permet de détruire les prises en mer en laissant les navires continuer leur route après avoir relevé les identités. Nous avons aussi un trafic d'êtres humains. "

Les migrants sri lankais

Jusqu'à présent la Marine nationale n'a pas eu à intervenir dans la vague de migrants sri lankais qui a touché nos côtes mais l'amiral Prazuck est très clair. *"Notre premier impératif c'est la sauvegarde de la vie humaine et ce qu'elles que soient les circonstances. Si nous croisons un navire dont nous avons la conviction qu'il se livre à un trafic d'êtres humains nous ferons remonter l'information à l'autorité administrative et judiciaire à charge pour elle de prendre une décision. Avant d'agir il faut voir. Il faut avoir des indices d'alertes sur les trafiquants d'êtres humains qui organisent ces voyages. Une fois qu'on a des alertes on peut positionner des navires ou des avions pour voir arriver ces navires chargés de migrants. Le rôle de la Marine est de contribuer à la sécurité des côtes dans le cadre de l'action de l'État en mer aux côtés des autres forces sous la coordination du préfet. "*

La Marine nationale recrute

La Marine nationale a eu un budget en restriction pendant des années et a vu ses effectifs fondre comme neige au soleil. *"Quand je suis rentré dans la Marine il y a quarante ans nous étions 60 000. Aujourd'hui il y en a 40000. La loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 prévoyait à l'origine 2100 déflations de marins. Son actualisation a considérablement réduit cet effort, à environ 300 postes. Les 1800 autres*

postes ciblés par la LPM sont réinvestis dans les unités opérationnelles, le renseignement, la protection et la cyber défense. » La Marine Nationale compte dans ses rangs 500 marins réunionnais. « J'aimerais qu'il y en ai beaucoup plus. Nous sommes en croissance de nos effectifs mais nous avons du mal à recruter. C'est le plus beau métier du monde. Il mérite d'être découvert. »

De nouveaux bâtiments pour la base navale

Sur 7000 m² à l'horizon 2022 seront livrés des bâtiments destinés à l'hébergement des marins célibataires des doubles équipages de certains navires.

Soudan du Sud (mai 2019)

Les parties en conflit au Soudan du Sud se sont accordées pour retarder de six mois la formation d'un gouvernement d'unité, a annoncé, vendredi 3 mai, l'Autorité régionale IGAD. "Les parties ont unanimement accepté d'étendre de six mois, à partir du 12 mai 2019, la période pré-transitionnelle", a indiqué dans un communiqué l'IGAD, qui avait réuni à Addis Abeba les parties en conflit pour relancer l'accord de paix dans l'impasse signé en septembre 2018. Cette annonce intervient après deux jours de discussions entre représentants du président Salva Kiir et de son rival Riek Machar. Le camp de Machar avait demandé ce délai de six mois, car il estime que les conditions de la sécurité du chef rebelle pour son retour à Juba, capitale du Soudan du Sud, en tant que vice-président ne sont pas réunies. Riek Machar, qui réside actuellement à Khartoum, a quelques raisons de se méfier. En 2016, il avait dû fuir Juba sous les tirs de l'armée de Salva Kiir après l'échec d'un précédent accord de paix qui avait entraîné de violents affrontements entre leurs forces. D'autres questions cruciales, comme la formation d'une armée unifiée entre les deux factions qui ont dévasté au cours de leurs affrontements armés le tout jeune pays devenu indépendant en 2011, doivent être encore réglées. "Au sujet d'un cessez-le-feu permanent et d'un accord sur la sécurité, nous sommes en retard", a reconnu le ministre sud-soudanais de l'Information, Michael Makuei. "La décision prise aujourd'hui de prolonger la période de transition nous permet de penser que nous n'allons pas retomber dans la tourmente", a estimé Henry Dawar, vice-président du SPLM-IO, le parti de Machar. Il s'agissait de la troisième tentative de faire travailler ensemble Salva Kiir et Riek Machar, dont la sanglante rivalité a déclenché en décembre 2013 une terrible guerre civile qui a fait plus de 380 000 morts et poussé plus de 4 millions de Sud-Soudanais, soit près d'un tiers de la population, à quitter leur foyer. Depuis la signature de l'accord de paix, les combats ont largement baissé en intensité mais n'ont pas complètement cessé. "Nous savons que les combats se sont arrêtés parce que les dirigeants le voulaient. Nous savons aussi que s'ils reprennent contre la volonté du peuple, ce sera parce que ces mêmes dirigeants l'ont ordonné", a déclaré jeudi l'émissaire de l'ONU, David Shearer.

Nigeria (10 mai 2019)

« Tout engagement en faveur des enfants qui va de pair avec une action est un pas dans la bonne direction pour la protection des droits de l'enfant et doit être reconnu et encouragé », a déclaré Mohamed Fall, Représentant de l'UNICEF au Nigéria et coprésident de l'Équipe spéciale pays des Nations Unies pour la surveillance et la

communication de l'information concernant les violations graves des droits de l'enfant (CTFMR). Selon l'UNICEF, les enfants du nord-est du Nigéria sont les plus durement touchés par ce conflit. Ils ont été tués, blessés, violés et enlevés. Plus de 3 500 ont été recrutés par des groupes armés dans des rôles de combattants, utilisés comme bombes humaines, et abusés sexuellement. Cette participation au conflit a eu de graves répercussions sur leur bien-être physique et émotionnel. La Force expéditionnaire civile commune (CJTF) est une milice locale qui aide les forces de sécurité nigérianes dans la lutte contre l'insurrection dans le nord-est du Nigéria, explique l'UNICEF. Elle a été créée en 2013 dans le but de protéger les communautés contre les attaques du groupe extrémiste Boko Haram.

En 2016, le CJTF avait été listé dans le Rapport du Secrétaire général pour les enfants dans les conflits armés. Un an plus tard, en 2017, le CJTF a signé un plan d'action dans lequel il s'est engagé à mettre en place des mesures pour mettre fin et prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants. Depuis lors, 1 727 enfants et jeunes ont été libérés. Il reste encore un peu plus de 2 000 enfants qui doivent encore sortir des rangs du CJTF. Il n'y a toutefois pas eu de nouveau recrutement d'enfants par le CJTF.

Les enfants et les jeunes libérés ce vendredi vont bénéficier de programmes de réintégration pour les aider à retourner à la vie civile, à saisir de nouvelles opportunités pour leur propre développement et à contribuer à apporter une paix durable au Nigéria, en tant que citoyens productifs de leur pays. Sans ce soutien, affirme l'UNICEF, de nombreux enfants libérés des groupes armés luttent pour s'intégrer dans la vie civile, car la plupart ne sont pas instruits et n'ont pas de compétences professionnelles.

L'UNICEF continue de travailler en étroite collaboration avec les autorités de l'État et ses partenaires pour appuyer la mise en œuvre de programmes de réinsertion pour tous les enfants libérés des groupes armés, ainsi que pour les autres enfants touchés par le conflit en cours. Les interventions communautaires de soutien à la réintégration, adaptées au genre et à l'âge, comprennent une évaluation initiale de leur bien-être, un soutien psychosocial, une éducation, une formation professionnelle, des apprentissages informels et des possibilités d'améliorer leurs moyens de subsistance.

Au moins 9 800 personnes anciennement associées à des groupes armés, ainsi que des enfants vulnérables dans les communautés, ont eu accès à ces services entre 2017 et 2018. « Nous ne pouvons pas abandonner la lutte pour les enfants, tant que les enfants sont encore affectés par les combats. Nous continuerons jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'enfants dans les rangs de tous les groupes armés au Nigéria », a déclaré M. Fall.

Somalie (RFI - 19 mai 2019)

Selon un rapport confidentiel de l'ONU révélé par l'agence Reuters, les Shebabs fabriquent désormais eux-mêmes leurs explosifs. Ce qui explique la recrudescence des attaques du groupe islamique en Somalie. Les combattants shebabs sont capables de fabriquer eux-mêmes leurs explosifs. C'est ce que révèlent pour la première fois des analyses effectuées sur les terrains d'une vingtaine d'attaques commises depuis juillet dernier en Somalie. Il s'agit là d'un changement majeur dans les méthodes des shebabs qui utilisaient jusqu'ici essentiellement des explosifs militaires, comme des mines ou

des mortiers. Mais ces dernières années, les attaques sont devenues plus fréquentes et plus dramatiques encore.

En octobre 2017 à Mogadiscio, un camion bourré d'explosifs faisait 500 morts. Une question se pose alors : comment les shebabs avaient-ils pu se procurer une telle quantité d'explosifs ? C'est là que les experts soupçonnent une fabrication maison, sans pouvoir le prouver à l'époque. Aujourd'hui, un rapport confidentiel des Nations unies confirme donc leurs doutes. Pour fabriquer leurs bombes, les shebabs mélangeraient de la nitroglycérine hautement explosive avec du nitrate d'ammonium ou de potassium, utilisé dans les engrais, et du charbon. De quoi faciliter l'organisation des attaques. Un camouflet pour la communauté internationale dans sa lutte contre le groupe terroriste. Une douzaine d'attaques leur sont imputées depuis le début de l'année en Somalie.

IGAD (Xinhua - 27 mai 2019)

L'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), un bloc réunissant plusieurs pays est-africains, a annoncé l'adoption d'un protocole régional visant à prévenir et à gérer plus efficacement les risques en matière de sécurité dans la région. "Le protocole d'accord sur la mise en place de la Diplomatie et de la Médiation préventives de l'IGAD servira de guide aux États membres pour mettre au point des interventions efficaces et transparentes, déployer des envoyés ou des médiateurs, et s'engager à grande échelle dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits dans la région", a indiqué l'IGAD dans un communiqué publié dimanche. Le protocole sur la mise en place de la Diplomatie et de la Médiation préventives de l'IGAD devrait surtout servir à répondre plus efficacement aux défis régionaux en matière de sécurité par le biais d'un mécanisme d'alerte précoce, selon l'IGAD. Ce bloc régional composé de huit membres a déclaré que le protocole avait été mis au point par le biais de consultations collégiales, au cours desquelles il avait été examiné par des experts juridiques et techniques choisis parmi les pays membres de l'IGAD. Une série de consultations avec des experts juridiques et techniques venus de diverses institutions clé des États membres a ainsi eu lieu les 23 et 24 mai, afin de procéder à un dernier examen du protocole avant son adoption. Des représentants des pays membres de l'IGAD, réunis dans le cadre de la plate-forme du Comité des ambassadeurs, ont également conféré à l'Unité de soutien à la médiation de l'IGAD le pouvoir de mettre en place des mécanismes visant à renforcer et à améliorer les capacités de médiation des pays d'Afrique de l'Est. Les pays membres de l'IGAD sont Djibouti, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ouganda.

Soudan du Sud (French.china.org.cn - 29 mai 2019)

Les parties de l'accord de paix de 2018 au Soudan du Sud ont accepté de former une force unifiée de 83 000 agents, a révélé l'organisme chargé de surveiller la mise en œuvre du fragile pacte. Augustino Njoroge, président par intérim du Comité conjoint de surveillance et d'évaluation, a déclaré lors d'une rencontre des parties prenantes à Juba que l'accord sur le nombre de membres des forces de sécurité avait été atteint au cours d'une réunion tenue les 10 et 11 mai. M. Njoroge a affirmé que les parties avaient accepté que le gouvernement et l'opposition contribuent à égalité à la force conjointe.

"(Les participants de) l'atelier se sont accordés sur le nombre de 83 000 agents pour les forces unifiées nécessaires. Ils constitueront des éléments de l'armée, de la police nationale et fédérale, des services nationaux sécuritaires et carcéraux, des services de protection de la faune sauvage et des brigades de pompiers", a-t-il précisé. Il a exhorté les parties de l'accord à mettre en œuvre les questions en suspens et à éviter d'encore retarder la formation d'un nouveau gouvernement.

"Il est impératif que toutes les institutions actrices de la mise en œuvre prennent aujourd'hui leurs propres responsabilités et fassent bien plus au cours de cette période de prolongation", a affirmé M. Njoroge. Le nouvel accord de paix sud-soudanais appelle à la réunification de tous les combattants impliqués dans le conflit civil, mais le processus a souffert de retards alors que certains groupes refusaient de révéler l'étendue de leurs contingents. Le Soudan du Sud est entré en guerre civile fin 2013 et le conflit a créé l'une des crises de réfugiés les plus importantes au monde en termes de rapidité de progression.

L'ONU estime qu'environ quatre millions de Sud-Soudanais ont été déplacés à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Un accord de paix signé en août 2015 a échoué des suites de nouvelles violences dans la capitale Juba en juillet 2016. En vertu de l'accord de paix de septembre dernier, le chef de l'opposition Riek Machar retrouvera ses fonctions de vice-président de Salva Kiir.

Sommets de l'Organisation de la coopération islamique, de la Ligue arabe et du Conseil de coopération du Golfe (30 et 31 mai 2019)

En pleine période de ramadan, trois sommets sont tenus en deux jours à La Mecque, en Arabie saoudite, dans un contexte tendu. Ces pourparlers se déroulent quelques semaines après le début d'une série d'attaques de drones revendiquées par les Houtis yéménites, pendant que des navires commerciaux étaient visés par des actes de sabotage au large d'Al Fujairah, aux Émirats arabes unis. Si la sécurité américaine soutient que l'Iran est responsable de ces attaques, Téhéran nie toute implication. Ainsi, les relations entre les alliés des États-Unis et ceux de l'Iran se dégradent. L'objectif des trois sommets est de dégager rapidement une position commune au front émiro-saoudien sur ce dossier brûlant, dans le cas d'une escalade dans le Golfe. « On discutera de ces agressions et de leurs conséquences sur la région [...] pour se coordonner avec les dirigeants frères sur les sujets susceptibles de renforcer la sécurité et la stabilité », précise un communiqué diffusé par l'agence de presse officielle saoudienne SPA.

Plusieurs chefs d'État ont répondu à l'appel lancé par l'Arabie saoudite et se rendent à La Mecque pour prendre part aux sommets, parmi lesquels le Yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, l'Égyptien Abdel Fattah Al-Sissi, le roi Abdallah II de Jordanie, accompagné par le prince héritier, le président irakien Barham Saleh, l'actuel émir du Koweït Cheikh Sabah al-Ahmed al-Jabir al-Sabah, le roi du Bahreïn Hamed ben Issa Al Khalifa, le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. Quant aux Emirats arabes unis, alliés loyaux de Riyad, ils seront représentés par le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed Ben Zayed accompagné d'une importante délégation.

Le Mauritanien Mohamed Ould Abdelaziz, ainsi que le Sénégalais Macky Sall, le Tchadien Idriss Déby Itno, le Gambien Adama Barrow, le Burkinabè Roch Marc Christian Kaboré, le Malien Ibrahim Boubacar Keïta, le Nigérien Mahamadou Issoufou ou encore le Djiboutien Ismaïl Omar Guelleh seront également présents, tout comme les chefs d'État afghan et pakistanais. En tant que président en exercice de la Ligue des États arabes, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a été chargé de présider le sommet extraordinaire de la Ligue arabe de ce jeudi et prendra part également au sommet de l'Organisation de la coopération islamique (OCI).

Ouganda - France (French.china.org.cn - 31 mai 2019)

Des troupes ougandaises et françaises ont terminé un entraînement militaire conjoint de 10 jours au combat en montagne, a annoncé un communiqué de l'armée. L'armée ougandaise a précisé dans un communiqué que l'entraînement avait eu lieu sur le mont Rwenzori, dans l'ouest de l'Ouganda, à proximité de la région instable de l'est de la République démocratique du Congo. Le lieutenant-général Wilson Mbadi, chef adjoint des forces de défense de l'armée ougandaise, a déclaré que ce genre d'exercice avait pour but de maintenir les soldats en forme et à les préparer pour leurs futures missions.

"Le mieux que l'on puisse donner à un soldat, c'est un entraînement de première classe, car il vous donne confiance et suffisamment de compétences", a déclaré le général Mbadi.

De son côté, le lieutenant-colonel Fabien Miclot, attaché français à la défense en Ouganda, a salué les efforts déployés par ce pays dans la lutte contre le terrorisme, en particulier en Somalie. "La lutte contre le terrorisme est une cause commune et c'est pourquoi nous sommes engagés dans des opérations conjointes pour ne laisser aucune place aux terroristes", a déclaré le lieutenant-colonel Fabien. Les forces militaires ougandaises et françaises avaient déjà organisé précédemment un entraînement conjoint au combat en montagne sur le mont Rwenzori.

Union africaine : entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale (30 mai 2019 - AFP)

La Zone de libre-échange continentale (Zlec), projet phare de l'Union africaine en vue de l'émancipation économique du continent, est entrée en vigueur jeudi 30 mai, avec pour but d'augmenter le commerce intra-africain de 60% d'ici 2022, a annoncé l'UA. « *C'est une étape historique! L'accord de la Zlec est entré en vigueur aujourd'hui* », s'est réjoui sur Twitter Albert Muchanga, commissaire de l'UA pour le Commerce et l'Industrie. « *Nous célébrons le triomphe d'un engagement courageux, pragmatique et continental pour l'intégration économique* ». La « *phase opérationnelle* » doit toutefois être lancée le 7 juillet lors d'un sommet de l'UA à Niamey, après finalisation d'instruments clés tels que les mécanismes d'arbitrage, la définition des règles d'origine des marchandises ou encore des mécanismes en vue de l'« *élimination* » d'obstacles tels que la corruption ou les mauvaises infrastructures. Cinquante-deux membres de l'UA sur 55 ont signé l'accord portant création de la Zlec depuis mars 2018, avec l'exception notable de la

première économie du continent, le Nigeria. Mais pour entrer en vigueur, il fallait que 22 membres ratifient la Zlec et le notifient officiellement à l'organisation continentale. Ce seuil a été atteint le 29 avril, ouvrant la voie à une entrée en vigueur 30 jours plus tard, comme prévu dans les statuts de la Zlec.

Cap-Vert (ISS Dakar - juin 2019)

Office on Drugs and Crime (UNODC), Cape Verde topped the list of countries in West Africa where the highest quantity of cocaine was seized between 2009 and 2014 – both at sea and on land. This is followed by The Gambia, Nigeria and Ghana.

In 2016, 280 kg of In cocaine were seized from a Brazil-flagged ship. Police said the drug shipment was intercepted as it was being transferred to a United States-flagged yacht after the ship ran out of fuel. Four Brazilians, one Cape Verdean and a Russian were reportedly arrested during the operation. Other Cape Verdeans were arrested in Assomada on Santiago island, where Praia is also located. These seizures shed light on the presence of Russian mafia operating in Cape Verde. According to a European Commission report, cocaine is not only transiting through Cape Verde – it is increasingly being used in the country. Speaking to ENACT, a Cape Verdean journalist, who asked to remain anonymous, said 'drug addiction has reached an alarming rate in Cape Verde over the past years'. However, there is currently no reliable data on the scale of drug use or its impact on the country.

Drugs are also steadily becoming associated with violence and criminality in Cape Verde. The high financial stakes underpinning the illicit market for cocaine harden the resolve of criminal groups to secure and sustain their activities, despite government measures.

Criminals use businesses, notaries, NGOs and real estate companies to launder drug money. Criminal networks also allegedly threaten officials. Those directly involved in the fight against drugs avoid speaking publicly out of fear of reprisals. In 2014, the mother of the top anti-drug investigator was killed; and the prime minister's son was injured in a shooting several months later. Both attacks were linked to a government clampdown on drugs. According to the Economist Intelligence Unit 2018 Democracy Index, Cape Verde is ranked 26th, right after the US and second in Africa, behind Mauritius. These incidents, if not contained, are likely to tarnish the country's image as a model democracy. At the same time, drug-related violence could affect the booming tourism sector. According to the Horwath Hotel, Tourism and Leisure report of February 2018, tourism contributed up to 48% of the Cape Verdean national GDP in 2016.

Drug money is said to be present all over the island. According to a 2016 evaluation by the country's Financial Information Unit, Cape Verde is particularly vulnerable to money laundering related to drug trafficking. The study showed that criminals were using businesses, notaries, non-governmental organisations and real estate companies to launder money. UNODC head for West and Central Africa Pierre Lapaque told Al Jazeera in 2016 that dirty money was inserted into the economy, and nobody really knew how much. Cape Verde has been engaged in a fierce battle against drug trafficking and criminal organisations for some time. The dedication of local authorities to counter the illicit drug trade and organised crime has earned the country technical and financial support from foreign allies, such as France, the US and Portugal.

Government's dedication to countering organised crime has led to financial support from foreign allies In 2018, the government put in place a five-year national programme against drugs and related crimes. The programme responds to recommendations of the European Union-funded action plan of the Economic Community of West African States on drug trafficking across West Africa. However this €6.3 billion plan is not yet fully operational due to a lack of funding. Cape Verde has also benefited from technical support from the UNODC, which has provided training to police. The eradication of drug trafficking is a long-term priority. It requires multi-layered responses and substantial funds. The international community should support Cape Verde's national action plan and its full implementation by 2023. This will prevent the country being labelled a narco-state – a mark that threatens political and economic stability, and damages the tourism industry.

France - Ventes d'armement (AFP - 05 juin 2019)

Selon un rapport officiel rendu public, les exportations d'armement français ont bondi de 30 % en 2018. Le Proche et le Moyen-Orient sont restés la première région d'exportation, avec plus de la moitié du total des prises de commandes.

Les exportations d'armement français ont bondi de 30 % à 9,1 milliards d'euros en 2018, avec pour principaux destinataires le Qatar, la Belgique et l'Arabie saoudite, client controversé en raison de son engagement dans le conflit au Yémen, selon un rapport officiel. Ceci constitue l'"un des meilleurs chiffres de ces vingt dernières années", se félicite la ministre française des Armées, Florence Parly, citée dans ce rapport à destination du Parlement, publié mardi 4 juin. Le Proche et le Moyen-Orient sont restés l'an dernier la première région d'exportation de la France, avec un peu plus de la moitié du total des prises de commandes. Sur les dix dernières années (2009-2018), les trois plus gros clients d'armement français sont l'Inde (avec une commande de 36 Rafale), l'Arabie saoudite et le Qatar. Troisième pays exportateur d'armes dans le monde après les États-Unis et la Russie, la France est régulièrement mise en cause, notamment par des ONG et des parlementaires, pour ses ventes d'armement à l'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis, engagés dans un conflit au Yémen qui a fait des dizaines de milliers de morts depuis 2015, dont de nombreux civils.

En 2018, le gouvernement saoudien demeure le troisième client de la France en matière d'armement avec des prises de commandes en hausse de 50 % sur un an, à près d'un milliard d'euros (dont un contrat de patrouilleurs supérieur à 500 millions), loin devant les Émirats (environ 200 millions). Riyad est devancée par le Qatar – près de 2,4 milliards d'euros en raison d'un gros contrat de 28 hélicoptères NH90 et d'un autre pour l'achat de 12 chasseurs Rafale supplémentaires – et par la Belgique (environ 1,1 milliard) qui a conclu un partenariat avec Paris dans les blindés. "Un processus de contrôle interministériel rigoureux", affirme avoir des assurances que les armements vendus à l'Arabie et aux Émirats ne sont pas utilisés contre des civils au Yémen, et insiste sur l'importance du "partenariat stratégique" avec ces deux pays. "Exporter des équipements, c'est dynamiser notre industrie de défense", fait également valoir Florence Parly, en rappelant que l'armement représente 13 % des emplois industriels, avec 200 000 postes. "Le rapport 2018 confirme nos craintes les plus vives", a réagi Tony Fortin, de l'Observatoire des armements, en regrettant que "les contrats et les livraisons avec des pays accusés de crimes de guerre (Arabie saoudite) ou de répression contre

leur population (Égypte) atteignent des montants très élevés". Pour Jon Cerezo, de l'ONG Oxfam France, "la France doit arrêter de se rendre complice d'une des pires crises humanitaires dans le monde et de la souffrance subie par la population yéménite depuis plus de 4 ans". Dans son rapport, le gouvernement français met par ailleurs l'accent sur la part croissante de l'Europe dans ses exportations d'armement, soit plus de 25 % du total contre 10 % en moyenne les années précédentes. Outre la Belgique, l'Espagne figure aussi parmi ses cinq premiers clients, avec respectivement un contrat de 442 blindés et un autre portant sur 23 hélicoptères NH90.

Soudan (Le Monde - 06 juin 2019)

Les chefs du mouvement de contestation au Soudan ont rejeté l'offre de dialogue des généraux au pouvoir, dans un pays plongé dans l'instabilité après la répression des manifestants qui a fait au **moins 108 morts** depuis lundi selon un comité de médecins. Face aux craintes d'une aggravation de la situation, l'ONU a décidé de faire partir son personnel, alors que le Royaume-Uni a rappelé les employés « non essentiels » de son ambassade à Khartoum et déconseillé aux Britanniques de se rendre dans ce pays. Amnesty International a demandé à l'Union africaine et à l'ONU de « prendre des mesures immédiates afin de demander des comptes aux responsables de cette violence ».

Condamnant la répression, les États-Unis ont appelé les militaires au pouvoir à « renoncer à la violence » et réaffirmé leur souhait d'une transition menée par un gouvernement civil en vue de l'organisation d'élections à une « date appropriée ». Durant la journée, des coups de feu ont été entendus dans les rues de la capitale Khartoum, où des paramilitaires, les Forces de soutien rapide (RSF), ont été déployés ainsi que dans d'autres villes du pays en proie à une contestation inédite depuis décembre qui a abouti à la destitution du président Omar el-Béchir le 11 avril. Considérées comme issues des anciennes milices des Janjawid accusées d'atrocités durant le conflit au Darfour dans l'ouest soudanais, ces forces sont accusées par les chefs de la contestation d'être les principaux auteurs de la dispersion brutale des rassemblements, principalement le sit-in devant le QG de l'armée lundi, qualifiée de « massacre ». Un dernier bilan du comité central des médecins a fait état d'au moins 108 civils tués et de plus de 500 blessés en trois jours, la grande majorité dans la dispersion du sit-in. Parmi les morts, 40 ont été retrouvés dans les eaux du Nil, a dit cette source sans donner d'autre détail. En raison de l'insécurité, la capitale a ressemblé à une ville fantôme en ce jour de célébration de la fête musulmane du Fitr, marquant la fin du ramadan : boutiques au rideau de fer baissé, circulation très réduite, seules quelques personnes se sont aventurées dans la rue. L'internet mobile n'est plus accessible depuis lundi, alors que les réseaux sociaux jouent un rôle majeur dans le mouvement de contestation. Faisant craindre un conflit ouvert, les chefs de la contestation, qui réclament depuis la chute d'Omar el-Béchir le transfert du pouvoir aux civils, ont rejeté l'offre de dialogue du Conseil militaire de transition qui a succédé au président déchu et est accusé d'avoir ordonné la répression.

3 POINT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX ET DE SOUTIEN A LA PAIX

3.1 LES NATIONS UNIES (Site consulté le 07/06/2019)

Effectifs (Troupes, Police, Experts et *Staff officers*)

La MINURSO : Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental

Au Sahara occidental depuis avril 1991

Effectifs déployés : 2 33 personnes

La MINUSCA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine

En République centrafricaine depuis avril 2014.

Effectifs déployés : 13 660 personnes

La MINUSMA : Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali

Au Mali depuis avril 2013.

Effectifs déployés : 14 790 personnes

La MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

En République démocratique du Congo depuis juin 2010.

Effectifs déployés : 16 864 personnes

La MINUAD : Opération hybride Union africaine-ONU au Darfour

Au Soudan (Darfour) depuis juillet 2007.

Effectifs déployés : 7 392 personnes

La FISNUA : Force de sécurité intérimaire des Nations Unies pour Abyei

À Abyei, au Soudan depuis juin 2011.

Effectifs déployés : 4 537 personnes

La MINUSS : Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Au Soudan du Sud depuis juillet 2011.

Effectifs déployés : 16 741 personnes

3.2 L'UNION AFRICAINE

L'Initiative de coopération régionale contre l'Armée de résistance du Seigneur (ICR LRA¹ - depuis 2011)

¹ Lord's Resistance Army (LRA).

L'effectif maximal autorisé est de 5 000 hommes. Au mois d'août 2018, l'effectif s'élevait à 873 personnels en uniforme, dont 300 de la RD Congo, 490 du Soudan du Sud, 70 de la République centrafricaine, ainsi que 12 officiers militaires et le chef de la police civile basé au quartier général de la Force opérationnelle régionale (AU Handbook 2019).

L'AMISOM : la Mission de l'Union africaine en Somalie (depuis 2007 - site de l'Union africaine consulté le 07 juin 2019)

Ouganda : 6 223 hommes

Burundi : 5 432 hommes (effectifs ayant été imputés de 1 000 personnes)

Kenya : 3 664 hommes

Éthiopie : 4 395 hommes

Djibouti : 960 hommes

La résolution 2472 du 31 mai 2019 prévoit au point 7 :

*« Décide d'autoriser les États membres de l'Union africaine à proroger le déploiement de l'AMISOM jusqu'au 31 mai 2020, notamment celui d'au minimum **1 040 agents de police** de la Mission, dont cinq unités de police constituées, et de **réduire de 1 000 agents, d'ici au 28 février 2020**, l'effectif du personnel en tenue de l'AMISOM, jusqu'à un effectif maximum de **19 626 agents**, conformément au Plan de transition, et à procéder au transfert des responsabilités aux forces de sécurité somaliennes, à moins qu'il ne décide d'ajuster le rythme de la réduction des effectifs compte tenu des conditions fixées dans le Plan de transition, en particulier de la capacité de la Somalie de mettre en place, à un coût abordable, des forces qui soient capables, responsables et acceptables, ainsi que des évaluations des éléments constituant une menace pour la situation sur le terrain menées conjointement par l'Union africaine, l'ONU et le Gouvernement fédéral somalien, en coordination avec les partenaires concernés, et invite l'ONU et l'Union africaine à élaborer, en se fondant sur les plans du Gouvernement fédéral somalien, des propositions visant à assurer la sécurité des prochaines élections, y compris s'agissant de savoir si une augmentation temporaire des effectifs de police est nécessaire » ;*

La MINUAD est une opération hybride ONU-UA. Nous l'avons traitée dans les missions onusiennes.

La Multinational Joint Task force (MNJTF - depuis 2015)

Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) dotée de 8 700 militaires, policiers et civils pour combattre Boko Haram. Quatre pays riverains du lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger) ainsi que le Bénin composent cette force. Le quartier général est à N'Djamena (Tchad).

En août 2015, les États s'étaient engagés sur :

Nigéria : 3 500 hommes

Tchad : 3 000 hommes

Bénin : 750 hommes

Niger : 1 000 hommes

Cameroun : 2 650 hommes.

Les effectifs pouvaient être augmentés jusqu'à 10 000. Le prochain *Conops* devrait autoriser la MNJTF à déployer 11 500 hommes.

La Force conjointe du G5 Sahel

Lancée en 2017, elle devrait compter 5 000 hommes (Mauritanie, Mali, Tchad, Niger, Burkina Faso). A l'heure actuelle, les effectifs sont d'environ 4 000 hommes

La mission de la CEDEAO en Gambie (MICEGA)

Déployée depuis le 21 février 2017, la Micega compte 500 militaires. Ces soldats viennent pour l'essentiel du Sénégal, du Nigeria et du Ghana.

La mission de la SADC au Lesotho² a pris fin en novembre 2018.

3.3 L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne est présente sur le continent africain par des missions de formation (*European Union Training Mission - EUTM*) et une mission de lutte contre la piraterie au large de la Somalie (Atalante).

EUTM Somalie : déployée en 2010 elle compte un effectif de 203 hommes.

EUTM Mali : déployée en février 2013, elle a un effectif d'environ 620 soldats.

EUTM RCA : déployée en 2016, elle possède un effectif de 187 hommes.

Opération Atalante : déployée depuis 2008, la force navale compte plusieurs bâtiments et quelques avions de patrouille maritime et de reconnaissance.

3.4 CONTRIBUTIONS AFRICAINES AUX OMP (site des Nations unies consulté au 07 juin 2019)

Les douze premiers contributeurs africains dans le classement mondial :

1 Éthiopie : 7 499 H

2 Rwanda : 6 546 H

7 Égypte : 3 778 H

9 Ghana : 2 779 H

10 Sénégal : 2 645 H

² Elle comprenait 258 personnels.

12 Tanzanie : 2 314 H
13 Maroc : 2 138 H
14 Burkina Faso : 2 076 H
15 Tchad : 1 483 H
16 Togo : 1 418 H
17 Afrique du Sud : 1 192 H

Les États africains participent à hauteur de 43 787 hommes soit 49 % des troupes engagées pour l'ensemble des OMP. Ils projettent la quasi-totalité de leurs moyens en Afrique soit 59 % des effectifs déployés sur le continent.

Pour mémoire (membre des BRICS):

- Russie : 74 H
- Brésil : 275 H
- Chine : 2 497 H
- Inde : 6 267 H

3.5 COMMENTAIRES (site des Nations unies consulté au 07 juin 2019)

Nombre total de missions majeures des Nations unies : 14
Nombre de missions en Afrique : 7
Nombre total des troupes déployées dans le monde : 88 796
Nombre de troupes déployées en Afrique : 74 217
Nombre de pays déployant des troupes : 122
Nombre de pays africains déployant des troupes : 34/55

Budget total : 6.69 milliards de dollars (www.un.org)

Les 10 principaux pays contributeurs au budget des opérations de maintien de la paix des Nations Unies sont :

- 1. États-Unis d'Amérique (28.47%)**
2. Chine (10.25%)
3. Japon (9.68%)
4. Allemagne (6.39%)
5. France (6.28%)
6. Royaume-Uni (5.77%)
7. Fédération de Russie (3.99%)
8. Italie (3.75%)
9. Canada (2.92%)
10. Espagne (2.44%)

Au vu de ces données, on comprend facilement le poids des États-Unis dans la décision de financer ou de ne pas financer certaines missions de maintien de la paix (polémique autour du financement de la Force conjointe du G5 Sahel, réduction drastique de la MINUAD).

MISSIONS	CONTINGENTS LES PLUS IMPORTANTS
MINURSO	Égypte, Bangladesh
MINUSCA	Égypte, Bangladesh, Cameroun, Mauritanie, Pakistan, Rwanda et Zambie
MINUSMA	Égypte, Bangladesh, Burkina Faso, Tchad, Guinée, Niger, Sénégal et Togo
MINUAD	Égypte, Éthiopie, Pakistan, Rwanda et Tanzanie
MINUSS	Bangladesh, Chine, Éthiopie, Inde, Mongolie, Népal, Rwanda, Ghana
FISNUA	Éthiopie
MONUSCO	Bangladesh, Inde, Indonésie, Maroc, Malawi, Afrique du Sud, Uruguay, Tanzanie, Népal et Pakistan

MISSIONS	CHINE (contingents)	ÉTHIOPIE (contingents)	RWANDA (contingents)	ÉGYPTE (contingents)
MINURSO	12			25
MINUSCA			1 838	1 161
MINUSMA	403	1		1 221
MINUAD	370	915	1 157	875
MINUSS	1 055	2 176	3 396	8
FISNUA		4 407	9	
MONUSCO	230			488

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ces deux tableaux :

Commentaire 1

Le Bangladesh, le Népal, l'Inde et le Pakistan fournissent énormément de troupes aux opérations de maintien de la paix. Deux raisons expliquent cet engouement : la visibilité internationale et l'attrait financier ;

Extrait du site des Nations unies (www.un.org) : « *La rémunération des militaires est prise en charge par les gouvernements dont ils relèvent selon leur grade dans les forces nationales et selon le barème de rémunération applicable. Au 1er juillet 2018, les pays qui fournissent volontairement des contingents aux opérations de maintien de la paix sont remboursés des coûts par l'ONU sur la base d'un taux standard approuvé par l'Assemblée*

générale de 1428 dollars par soldat et par mois³. Les membres du personnel de police et du personnel civil sont rémunérés au titre du budget approuvé pour chaque opération. L'ONU rembourse également aux États Membres le coût du matériel, des services de personnel et des services d'appui fournis aux contingents militaires et aux forces de police ».

État	Contingent
Bangladesh	6 487 H
Inde	6 319 H
Népal	5 834 H
Pakistan	5 093 H

Un total de **23 733 hommes** déployés pour ces quatre États. Ce nombre représente **27 %** des troupes des Nations unies.

Il serait possible pour les acteurs africains de véritablement s'engager à trouver « *des solutions africaines aux problèmes africains* ». Utiliser le réservoir des Forces africaines en attente (FAA - 25 000 hommes) et (donc) diminuer la part des quatre États cités supra. Cette opération enverrait un signal fort à la Communauté internationale. Elle aurait un second avantage : participer à l'opérationnalisation de cette force qui pour l'instant n'existe que sur le papier et ne se déploie (s'entraîne) qu'à l'occasion de quelques exercices régionaux de faible amplitude.

Commentaire 2

La Chine contrairement aux idées reçues ne participe que peu aux opérations de maintien de la paix et se concentre sur les Soudans et principalement sur le Soudan du Sud (la production sud-soudanaise de pétrole correspond à 5 à 7 % des besoins chinois). Les effectifs de l'Armée populaire chinoise sont supérieurs à 2 millions ce qui minimise grandement les 2 497 hommes déployés (moins de la moitié de la participation de l'Inde - 6 319) !

Les trois acteurs africains recherchent une visibilité internationale. L'Éthiopie a réussi son challenge d'être un acteur mondial des OMP (numéro un) et le Rwanda lui emboîte le pas. L'Éthiopie se concentre sur sa sphère régionale proche (Les deux Soudans). Nous retrouvons cette stratégie en analysant son fort contingent en Somalie au titre de la mission de l'Union africaine)

L'Égypte a augmenté sa participation et ses contingents appartiennent à toutes les missions sauf celle de la FISNUA qui reste dans les mains de l'Éthiopie.

³ Une certaine part est reversée aux soldats. Elle peut atteindre jusqu'à 80 à 100 % des 1 428 dollars.

L'Égypte est l'acteur qui monte en puissance au sein de l'Afrique sur le plan politique comme militaire. La présidence de l'UA (janvier 2019 à janvier 2020) par Abdel Fattah al-Sissi ne fera qu'asseoir cette volonté.

Commentaire 3

États de l'UE à 28	Contingent
Italie	1 184
France	753
Espagne	648
Irlande	618
Royaume-Uni	598
Allemagne	540
Suède	334

Six (6) États fournissent entre 150 et 300 hommes : Pays-Bas (293), Slovaquie (249), Finlande (231), Portugal (210), Autriche (201), Grèce (151).

Quatorze (14) États contribuent pour moins de 150 hommes : Belgique (94), Croatie (66), Roumanie (54), Lituanie (38), Hongrie (25), Danemark (23), République tchèque (18), Slovénie (16), Lituanie (9), Estonie (7), Pologne (5), Bulgarie (3), Malte (2) et Chypre (2).

Le Luxembourg ne participe pas aux OMP.

La France mène l'opération Barkhane.

L'analyse de ces données souligne le peu d'investissement des pays européens pour les Opérations de maintien de la paix des Nations unies. Le multilatéralisme est ici aussi de façade (Cf. l'Europe de la Défense).

En dessous du déploiement d'une compagnie de combat (minimum 150 hommes), la participation ne montre pas un réel engagement de cet État. Tout au plus, douze (12) États européens ont un engagement significatif.

Commentaire 4

Le nombre de contingents de nationalités différentes au sein d'une même mission est un frein à la cohérence opérationnelle. Dans la majeure partie des cas, les troupes se limitent à une gestion de zone géographique. Le commandement et le contrôle de la mission en sont rendus difficiles.

4 CONCLUSION

Le prochain bulletin analysera le sommet de l'Union africaine de juillet 2019. La Zone de libre-échange continentale y sera lancée sur le plan opérationnel.

L'Architecture de paix et de sécurité et notamment la place de la Force africaine en attente (FAA) et celle de la Capacité de réponse immédiate aux crises (CARIC) devraient alimenter des débats qui sont loin d'être clos.

Nous ferons un point sur les embargos et les groupes d'experts des Nations unies déployés sur le sol africain.

PATRICK FERRAS

Stratégies africaines
www.csba-ferras.eu